

BULLETIN MUNICIPAL

2016

liberté

fraternité

égalité



NAP: Atelier créatif



Accueil des Hongrois de Bodrogkersztür



Jeux pour les enfants

► SOMMAIRE

► Edito de Mme le Maire	3
► Hommage à M. Jury	4-5
► Principales délibérations 2015	6-7
► Budget communal 2015	8-9
► L'action des adjoints et conseillers délégués :	10-20
R. Boiton, V. Bazile, L. David, C. Coléon Laynaud, M. Pellet, C. Dézarnaud Badel, S. Lacourtablaise, D. Guyonnet, B. Vidor	
► Ecole communale	21
► Bibliothèque	22
► Systépur	23
► Saga des agriculteurs reventinois	24-28
► Les associations :	29-50
Amélie tout schuss (p.34), Amicale des anciens mobilisés et anciens combattants (p.34), Association communale de chasse agréée (p.31), Association familiale (p.35 et p.36), Association free dance country (p.38), Association intercommunale le mas des champs (p.50), Association thé ou fils (p.46), Club Léo Lagrange (p.42 et p.43), Comité de jumelages (p.29 et p.30), Cyclo olympique reventinois (p.38), École intercommunale de musique CIEM (p.37), Horizon 38 (p.39), Judo club (p.40), La Muse champêtre (p.41), La paroisse (p.35), La vannerie reventinoise (p.49), Le sou des écoles (p.41), Mémoires d'hommes (p.44), Mozi-Kanto (p.44), Reventin-vaugris boxe (p.37), Société de la St-Vincent (p.45), Team carpe émotion 38 (p.46), Tennis club loisirs (p.46), Union sportive reventinoise (p.47 et p.48), Zumba (p.49)	
► Expression des listes	51
► Informations utiles	52-53
► Quelques réglementations à respecter	54
► Etat civil – Année 2015	55-56
► Pièces administratives	57
► Numéros utiles	58
► Conservation des papiers personnels	59-60
► Calendrier des fêtes	61-62
► Ça s'est passé en 2015	63-64

► ÉDITO



L'idée centrale de la mission que je conduis avec l'équipe municipale peut se résumer par le mot « échange ».

Au cours de cette année 2015, nous avons mis en place un certain nombre de projets et commençons à poser les fondations de quelques autres qui pourront se réaliser dans les prochaines années.

1 - Echanger, c'est faciliter les liens entre les différents quartiers de la commune, favoriser les déplacements, la circulation.

Pour cela, un certain nombre de réalisations ont vu le jour :

⦿ Ainsi, nous avons créé le cheminement piétonnier qui relie la RN7 au stade. En 2016, un trottoir sera réalisé pour relier les équipements sportifs au village par le chemin des Pétrières. Ces travaux seront en grande partie financés par ViennAgglo.

⦿ Un travail a été conduit sur la circulation dans le village, il se termine. Nous avons le souci de faciliter la circulation tout en sécurisant les piétons par la création de trottoirs et d'un éclairage public. Ce projet fera l'objet d'une présentation à la population.

Un projet important nous concerne tous, celui du raccordement autoroutier. Nous savons que ce projet, piloté par l'Etat, est attendu par beaucoup de personnes. Mais il interroge aussi les habitants de notre commune, inquiets sur sa localisation et ses répercussions possibles. Aujourd'hui, plusieurs sites, et donc plusieurs scénarii, sont à l'étude ; rien n'est encore décidé. Dès que nous serons en possession d'éléments suffisamment fiables, la population sera informée.

2 - Echanger c'est aussi créer des lieux de vie, de rencontre, proposer des services de proximité en ayant le souci de la sécurité.

⦿ Porté par le bailleur public ADVIVO, un bâtiment au centre du village est prévu avec le souci de développer les liens intergénérationnels. Ce petit immeuble de deux étages comprendra 8/9 logements locatifs dont 2 seront accessibles aux personnes handicapées. Il accueillera également au rez-de-chaussée un espace multi-services ou autres services et nous en profiterons pour aménager la place du cimetière.

⦿ Un autre chantier important est la réhabilitation et l'adaptation des équipements sportifs. Nous devons procéder à une mise en conformité avec les normes actuelles. La réfection du terrain de sport, en très mauvais état, dit terrain d'honneur, devient indispensable et urgente.

⦿ Une vidéo protection sera mise en place afin de sécuriser le centre du village et l'espace sportif.

3 - Echanger c'est encore mutualiser les compétences, développer des solidarités.

Ainsi nous pourrions faire des économies à tous les niveaux.

⦿ Nous avons mutualisé notre cuisine avec nos voisins de Chonas-l'Amballan en liaison chaude. Les coûts ont ainsi été réduits.

⦿ La mutualisation se décline aussi avec ViennAgglo. Nous étudions la possibilité de mutualiser la gestion de l'informatique. Cette coopération nous permettra une nette amélioration au niveau du suivi informatique de nos équipements à la mairie, à la cantine et à la bibliothèque.

4 - Echanger c'est enfin repousser les limites du temps et de la géographie, créer des ponts entre passé et présent, entre ici et ailleurs.

⦿ La réfection du chemin du Vieux Pavé, inscrit au registre patrimonial du département, est en cours. Cette voie classée fait actuellement l'objet de travaux de sauvegarde et de restauration et elle pourra être ouverte au public d'ici quelques mois.

⦿ Les échanges c'est aussi repousser les frontières et c'est ce que nous faisons dans le cadre du comité de jumelages. Nous avons accueilli en juillet un groupe de jeunes Hongrois. En octobre, quelques-uns d'entre nous ont fait le déplacement jusqu'en Hongrie à l'occasion de l'inauguration d'un musée dont une salle met en valeur les 4 communes jumelles dont Reventin-Vaugris.

Je tiens à remercier l'équipe municipale qui partage avec moi cette volonté d'échanges. Je remercie aussi le personnel communal qui constitue la cheville ouvrière de nos réalisations.

Je tiens enfin à saluer d'autres acteurs incontournables de la commune : l'ensemble des commerçants, des artisans, des professions libérales et de toutes les associations.

L'équipe municipale souhaite que l'année 2016 repose sur des échanges constructifs et enrichissants afin de créer des liens forts et sécurisants.

Elisabeth Celard, maire

HOMMAGE À MONSIEUR BRUNO JURY, MAIRE DE 1983 À 2005

M. Bruno JURY nous a quitté, après une longue maladie, le vendredi 20 février 2015. Elu pendant 44 ans, de 1964 à 2008, maire de la commune de Reventin-Vaugris pendant 22 ans, il l'aura marquée d'une empreinte indélébile par son engagement consacré aux autres, en s'investissant sans compter. Conseiller municipal en 1964, maire de 1983 à avril 2005, il a passé le relais avant la fin de son dernier mandat.

Actif, disponible, à l'écoute, participant à la vie de la commune, présent aux manifestations des associations et dans les diverses instances où il s'est impliqué, M. Bruno JURY prônait la proximité avec les habitants et les associations :

- Création du bulletin municipal annuel,
- Président d'honneur d'un certain nombre d'associations,
- Mise en place du repas annuel des bénévoles de la bibliothèque,
- Organisation de la fête des mères,
- Lancement de la cérémonie des vœux à la population.

Il a aussi mené à bien, avec les différentes équipes municipales qu'il a conduites, plusieurs projets :

- Les constructions de
 - la SAR (salle d'animation rurale),
 - les tennis,
 - la cantine de l'Ecole de la Gare,
 - la salle polyvalente / le gymnase, et le déplacement du terrain de foot,
 - l'école Paul Vincensini,
 - la bibliothèque municipale.
- La création de la bibliothèque municipale dans les anciens locaux de la mairie, aujourd'hui Sandrine Esthétique,
- La rénovation intérieure de l'église,
- La distribution de bacs gratuits pour la collecte des ordures ménagères par la commune,
- L'acquisition de bâtiments pour maintenir des commerces au village, avec des places de parking,
- L'adduction d'eau potable dans tous les hameaux,

- L'assainissement pour plus de 50 % de la population (en 2008),
- La mise en place du bulletin municipal

M. Bruno JURY représenta la commune et s'investit dans diverses instances :

- administrateur des hospices civils de Vienne de 1975 à 1996,
- président du CCAS de 1983 à 2005,
- vice-président du district urbain de Vienne, regroupant 7 communes, jusqu'à la création de la communauté d'agglomération du pays viennois en 2001,
- président du SYSTEPUR de 2001 à 2008, syndicat intercommunal qui s'occupe du traitement des eaux usées,
- vice-président du SYVROM de 2001 à 2008, syndicat intercommunal en charge de la gestion et du traitement des ordures ménagères,
- président d'honneur de plusieurs associations reventinoises

Il a reçu la médaille d'argent en 1989 puis celle en or en 2004 pour sa fonction d' élu.

Agriculteur, très attaché à la terre et au caractère rural de sa commune, M. Bruno JURY a défendu cette profession et le monde agricole. Il a été administrateur de la MSA de l'Isère, Mutualité Sociale Agricole, dès 1974, puis vice-président en 1980 et président de 1990 à 2000.

Il a fait partie des membres fondateurs d'une mutuelle régionale : Mutallia santé. Son implication lui a valu une reconnaissance officielle en étant fait chevalier du mérite agricole en 1986 puis officier du mérite agricole en 2006.

Lors de la 1^{ère} utilisation de la SAR, M. Bruno Jury déclarait « (...) cette salle était devenue urgente pour notre commune aussi bien pour nos écoles, nos associations que pour tous les Reventinois pour nos fêtes de familles (...). Et puis notre village a besoin de plus de vie, plus d'animation. ». Cet extrait de son discours montre son attachement depuis toujours à la famille, aux associations et avant tout à sa commune.

L'histoire de Reventin-Vaugris se poursuit ; M. Bruno JURY aura largement contribué à écrire quelques-unes de ses pages.



Pose de la 1^{ère} pierre de l'Ecole Paul Vincensini



Mise en place de la bibliothèque municipale



Cérémonie du 8 mai 2001, en présence de Paul Perrot, maire de 1971 à 1983



Médaille d'or pour son parcours d' élu en 2004



Construction de la SAR

Reventin-Vaugris

Reventin-Vaugris



PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS 2015

◆ Séance du 2 février 2015 (17 présents – 2 excusés)

- Motion en faveur du maintien du Syndicat d'Énergies du Département de l'Isère - SEDI - (15 voix pour – 2 contre – 2 abstentions)
- Décision de soumettre les travaux de ravalement de façades à déclaration préalable (15 voix pour – 4 contre)
- Accord donné au centre de gestion afin de négocier un contrat groupe d'assurance des risques statutaires (19 voix pour)
- Création de deux emplois d'Adjoint technique principal 1ère classe dans le cadre de l'avancement de grade (19 voix pour)
- Vote des taux d'imposition 2015 (19 voix pour)

◆ Séance du 23 mars 2015 (18 présents – 1 excusé)

- Autorisation signature convention avec CNFPT pour les modalités de participation financière à certaines formations (19 voix pour)

- Révision du montant de l'éviction agricole versé aux exploitants lors de l'acquisition de terrains pour la réouverture des chemins de Moras et de Plumasses (19 voix pour)
- Renouvellement pour un an de la convention avec ViennAgglo définissant la mise à disposition d'une partie des services communaux pour l'entretien des voiries communautaires (19 voix pour)
- Autorisation signature d'une convention avec ViennAgglo pour la dématérialisation des marchés publics (19 voix pour)
- Approbation du compte administratif 2014 (14 voix pour – 4 abstentions) (Mme le maire ne participe pas à cette délibération)
- Affectation du résultat de fonctionnement (15 voix pour – 4 abstentions)
- Vote du compte de gestion 2014 dressé par le Receveur (15 voix pour – 4 abstentions)
- Vote du Budget Primitif 2015 (15 voix pour – 4 abstentions)

◆ Séance du 27 avril 2015 (19 présents)

- Autorisation dépôt de permis de construire pour abri extérieur à l'école et déclaration préalable pour la création d'un WC place de l'église (19 voix pour)
- Décision modificative au Budget Communal 2015 (19 voix pour)
- Autorisation signature convention avec l'association Prévenir pour intervenir au titre de conseiller technique pour les actions d'animation de proximité (19 voix pour)
- Approbation de l'offre de l'entreprise DIVERSCITE pour la réalisation d'une aire de jeux pour enfants devant l'école (19 voix pour)
- Précisions sur différents points avant le démarrage de l'étude concernant le projet de demi-échangeur autoroutier (15 voix pour – 4 abstentions)
- Adhésion de la Commune au groupement de commandes formé par le SEDI pour le marché électricité (19 voix pour)

◆ Séance du 8 juin 2015 (16 présents – 3 excusés)

- Approbation de la convention de mutualisation de la cuisine centrale entre Reventin-Vaugris et Chonas

- l'Amballan (19 voix pour)
- Transfert au SEDI de la compétence éclairage public (19 voix pour)
- Approbation du marché avec la Sté SPRINT CONSEIL pour une étude de faisabilité et programme en vue du réaménagement de l'espace sportif (19 voix pour)
- Approbation des marchés pour les travaux de restauration et de mise en valeur du chemin du Vieux Pavé (19 voix pour)

◆ Séance du 17 juin 2015 (13 présents – 6 excusés)

- Approbation du projet de travaux et demande de subvention pour la création d'un cheminement piétons entre le giratoire du grand chemin et le pont de l'autoroute (19 voix pour)

◆ Séance du 6 juillet 2015 (16 présents – 3 excusés)

- Regroupement des deux bureaux de vote au village (19 voix pour)
- Participation aux frais d'inscription des élèves pour l'enseignement musical (18 voix pour - 1 abstention)

◆ Séance du 7 septembre 2015 (16 présents – 3 excusés)

- Rattachement au Système National d'Enregistrement des demandes de logement social (19 voix pour)
- Approbation plan de financement du SEDI pour les travaux d'éclairage public du cheminement piétons (19 voix pour)

◆ Séance du 26 Octobre 2015 (17 présents – 2 excusés)

- Décision modificative au Budget Communal 2015 (19 voix pour)
- Attribution de l'indemnité de conseil au taux de 100 % au Receveur Municipal (19 voix pour)
- Attribution subventions au Collège de l'Isle (19 voix pour)
- Instauration de la redevance pour occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et

- de distribution de gaz (19 voix pour)
- Instauration de la redevance pour occupation provisoire du domaine public par les ouvrages de distribution et de transport de gaz avec gestion par le SEDI (19 voix pour)
- Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2016/2019 proposé par le Centre de Gestion (19 voix pour)
- Attribution du label « Patrimoine en Isère » pour le chemin du Vieux Pavé (19 voix pour)
- Déclassement du bâtiment « école de la gare » pour l'intégration dans le domaine privé de la Commune (15 voix pour – 4 abstentions)
- Approbation du règlement intérieur du restaurant scolaire, de l'ALSH périscolaire et des Nouvelles Activités Périscolaires (19 voix pour)
- Approbation du règlement intérieur pour le service de transport scolaire des élèves des classes maternelles et élémentaires (19 voix pour)
- Approbation de la convention pour la participation financière de ViennAgglo au titre des transports scolaires (19 voix pour)

◆ Séance du 25 Novembre 2015 (17 présents – 2 excusés)

- Garantie de prêts accordée pour les prêts souscrits par ADVIVO pour la construction des logements locatifs « les glycines » (19 voix pour)
- Transfert de l'exercice de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables » au SEDI (15 voix pour – 4 abstentions)
- Avis favorable sur le projet de schéma de mutualisation de service entre ViennAgglo et ses communes membres (19 voix pour)
- Approbation du plan de financement du SEDI pour les travaux d'éclairage public sur le parking face à la station- service du grand chemin (15 voix pour – 4 voix contre)
- Avis favorable sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale notifié par le Préfet de l'Isère (15 voix pour – 4 abstentions)



➤ BUDGET COMMUNAL 2015 RÉALISÉ

La commune a un excédent de fonctionnement très positif à ce jour, preuve d'une bonne gestion. Cette situation va permettre de pouvoir autofinancer une partie des gros projets en cours sur les 4 ans à venir (mise en conformité du stade, circulation centre village, réhabilitation anciennes écoles...).

Les principaux investissements sur 2015 ont été effectués principalement pour :

- Le cheminement piétons RD131 : **69 000 €**,
- L'intégration de l'étude de faisabilité de l'école en immobilisation : **11 000 €**,
- L'électrification du chemin de la Rivière : **12 000 €**,
- La restauration en cours des Vieux Pavés : **56 000 €**,
- L'aire de jeux : **35 000 €**,
- Le self pour la cantine : **18 000 €** ; des investissements en matériel de cuisine pour **13 000 €** dans le cadre de la mutualisation de la cantine avec Chonas l'Amballan.

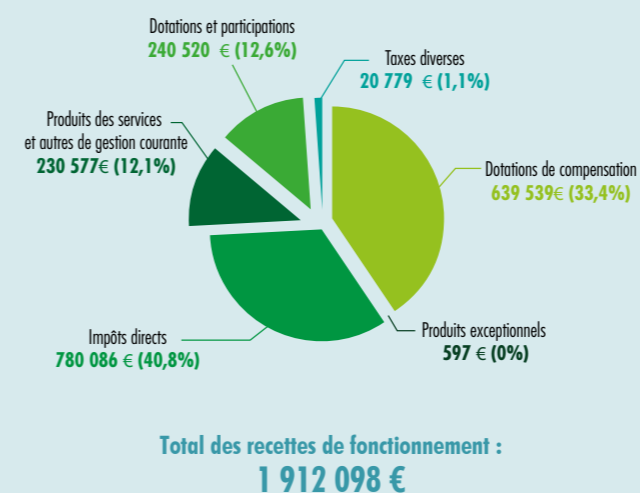
Le budget de fonctionnement n'a pas eu de surconsommation par rapport au budget des dépenses prévues.

En ce qui concerne les recettes, il est à noter une baisse des dotations de l'état notamment la DGF, dotation globale de fonctionnement, pour **39 000 €**. Une augmentation des bases sur les impôts directs a eu un impact de **6 000 €** sur nos recettes, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux des impôts en 2015 de même pour 2016.

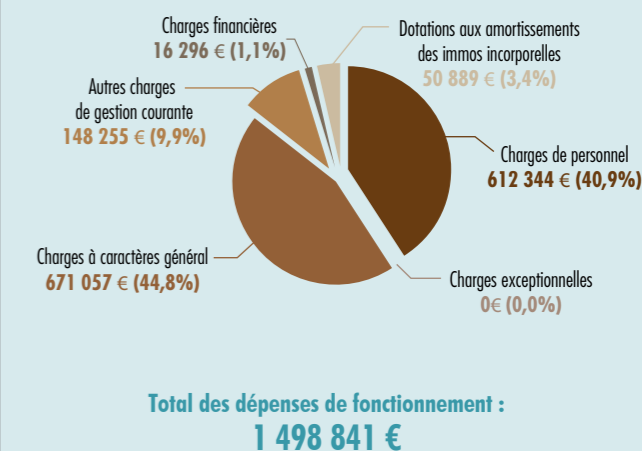
La Commune a sollicité et obtenu des subventions : **210 000 €** ont été reçues de l'état (DETR) et du département

➤ FONCTIONNEMENT 2015

Synthèse des recettes en euros



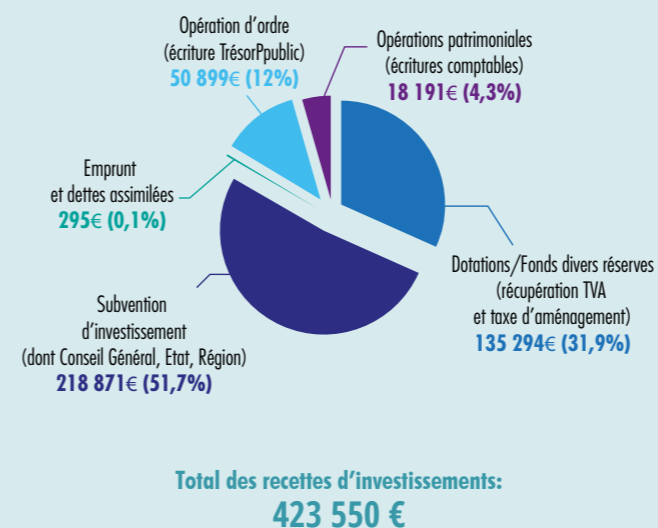
Synthèse des dépenses en euros



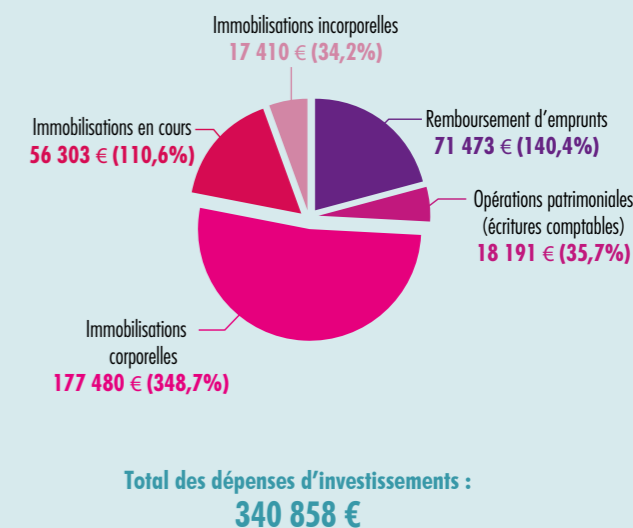
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2015 : +413 257,84 €

➤ INVESTISSEMENT 2015

Synthèse des recettes en euros



Synthèse des dépenses en euros



RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2015 : 82 692,32 €

SOIT RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015 : +495 950,16 €

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2015: 2 457 507,53 €

➤ L'ACTION DES ADJOINTS & CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

ROGER BOITON



Adjoint, délégué aux bâtiments, aux équipements publics et sportifs, au cimetière, au suivi des dossiers de commissions de sécurité

Comme chaque année, l'année 2015 a eu son lot de travaux.

◊ LES TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS

Le gymnase ou salle polyvalente

Le tracé du terrain de basket-ball a été refait afin d'être mis aux normes de la F.F.B.B., fédération française de basket-ball, qui exige de respecter ces normes pour la pratique en compétition.



Mise en conformité du tracé du terrain de basket-ball



Changement de la porte du local matériel du basket-ball

Des travaux de peinture ont été réalisés dans le hall d'entrée, la billetterie et les toilettes.

L'installation électrique a été renforcée pour l'utilisation d'appareil nécessitant plus de puissance.

Un congélateur de petite dimension a été acquis et placé dans l'infirmerie afin de pouvoir proposer des poches de glaces en permanence en cas de blessures musculaires.

La SAR, salle d'animation rurale

Des travaux de peinture et de réfection des toilettes ont été effectués.



Peinture à la SAR

L'Eglise

Des réparations ont eu lieu pour la mise en lumière de l'édifice. L'Eglise est à nouveau dans un écrin de lumière. Les statues de Saint Pierre et Saint Paul ont été repeintes à l'entrée de l'Eglise, ainsi que la porte principale.



L'Ecole Paul Vincensini

En octobre, l'entreprise GMP est intervenue pour des travaux dans la cour et a réalisé un enrobé à chaud.

Les interventions sur les bâtiments sont constituées par des travaux importants mais aussi par de la maintenance et de l'entretien quotidien. Ces tâches sont réalisées par le personnel communal dans la mesure de leur qualification.

◊ L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune a choisi de confier au SEDI, Syndicat des Energies du Département de l'Isère, l'entretien de l'éclairage public. Une étude est en cours pour déterminer la programmation à mettre en œuvre. En 2016, le SEDI réalisera par exemple la réfection de certaines armoires électriques de l'éclairage public qui ne sont plus aux normes.

Le SEDI réalise chaque année diverses interventions sur notre commune. En 2015, il a, entre autre, remplacer le fil nu par un câble unitaire (moins sensible aux intempéries et aux mini coupures) au Vieux Vaugris et au chemin de la Conche.

La commune a confié au SEDI le marché de l'achat d'électricité (consommation et abonnements) dans le cadre d'une commande groupée pour le tarif jaune.

SÉDI
L'énergie de vos territoires

◊ UN RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Des travaux sur une ligne 20 000 volts ont été réalisés sur notre commune. Nous avons coordonné les travaux au niveau du chemin du Vieux Pavés, sur la partie en galets.

◊ LES VOIRIES COMMUNALES

Certains entretiens spécifiques sont réalisés par divers acteurs.

La Régie de quartier, entreprise d'insertion, s'est occupée de deux quartiers du village : le Grand Chemin et Vaugris. Elle est intervenue pour le fauchage de fossés d'écoulement des eaux pluviales et la tonte des bords de certaines voiries.

Le personnel communal est chargé du suivi de l'entretien courant de la voirie. Il a en charge de combler les nids de poules (trous dans la chaussée), l'entretien des grilles, le fauchage et l'élagage. Il s'occupe aussi de l'entretien du cimetière. Les agents de la commune interviennent aussi régulièrement pour ramasser des déchets laissés à l'abandon. Certaines semaines, ils effectuent plusieurs allers-retours à la déchetterie.

Les services de ViennAgglo ont également réalisé des travaux de fauchage et de curage de fossés sur la commune.



Franck, Hervé et Fabrice

VANESSA BAZILE



Adjointe, déléguée
à l'urbanisme, à l'habitat,
à l'économie locale
(commerces, services)

◊ L'URBANISME, VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES

Quels que soient les travaux extérieurs que vous souhaitez entreprendre sur votre propriété, il est important de vous renseigner auprès du service Urbanisme de la mairie pour savoir si une déclaration doit être effectuée.

Le service Urbanisme vous orientera vers le bon type de dossier à déposer et répondra à votre attente pour toute question concernant la faisabilité de votre projet. Une fois le dossier déposé, la commune, en étroite collaboration avec le service instructeur de VIENNAGGLO, vous aidera à traiter les problèmes éventuels liés à votre dossier.

80 dossiers d'urbanisme concernant une division de terrain, une extension, un ravalement de façade, la construction d'une maison individuelle, la réalisation d'une piscine, d'une véranda et autres ont été déposés en mairie en 2015.

La répartition des dossiers déposés est la suivante :

- Certificats d'urbanisme : 6
- Déclarations préalables : 43
- Permis d'aménager et permis de construire : 31
- Refus : 13 dossiers sur l'ensemble déposé

◊ PARLONS SCOT DES RIVES DU RHÔNE

Le SCoT, Schéma de Cohérence Territoriale, élabore le projet d'un territoire à long terme afin d'harmoniser le développement urbain et économique, et d'améliorer la qualité de vie de nos villes et nos villages.

Notre SCoT s'étend de St Romain en Gal au sud de St Vallier.

Dans le cadre de la révision de notre SCoT, la première phase « diagnostic » est en cours. De nombreuses réunions et groupes de travail sur les thèmes de l'habitat, l'environnement, le commerce, l'économie ont déjà eu lieu avec l'ensemble des intercommunalités composant le territoire des Rives du Rhône.

Les études liées au diagnostic ont été engagées fin 2014 avec l'appui de l'agence d'urbanisme de Lyon et de bureaux d'études spécialisées.

Un léger retard sur le planning initial a été pris mais, comme évoqué lors de la dernière réunion du groupe URBANISME de VIENNAGGLO de décembre 2015, l'ensemble des élus souhaite prendre le temps de réaliser le diagnostic le plus juste avant d'entrer dans la phase du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Pour information, le planning général de la révision du SCOT est le suivant :

- 2014 – 2015 : Travail sur le diagnostic
- 2015 – 2016 : Travail sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) avec un débat des élus sur ce document courant 2016
- 2016 – 2017 : Travail sur le DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs)
- 2018 : Arrêt du document et enquête publique
- 2019 : Approbation du document et mise en œuvre du nouveau SCoT

Pour en savoir plus rendez-vous sur le site internet :

www.scot-rivesdurhone.com



◊ L'ÉCONOMIE LOCALE

Nous savons tous à quel point il est difficile pour les communes de conserver et d'ouvrir de nouveaux commerces. C'est le constat fait par l'ensemble des maires avec lesquels j'ai pu discuter depuis le début du mandat y compris dans certaines villes telle que l'évoquait dernièrement une adjointe d'Annonay.

Mais restons positifs ! Notre commune a eu la chance d'accueillir cette année un kinésithérapeute au sein de notre pôle médical.

Nous souhaitons redynamiser le quartier de Vaugris/St Christ. Pour cela, l'équipe municipale a pris la décision de mettre en location les locaux de l'ancienne école de la Gare.

Quant à nos commerçants, ils font des efforts pour se maintenir et développer leurs activités. Certains ont même repris un ancien commerce ; Ainsi, LE SEVEN a ouvert ses portes en décembre 2015 avec Céline PION et Valérie MAYAUD



LAURENT DAVID



Adjoint, délégué
à la voirie, à la sécurité
routière et aux déplacements
(transport et mode doux)

◊ LE PROGRAMME VOIRIE

Les réalisations de travaux 2015

- Zone artisanale du Curtil : reprise de structure de l'accotement en enrobé à chaud sur une longueur de 75 mètres
- Chemin de la Chapelle : poursuite de l'enrobé à chaud réalisé en 2012 jusqu'au carrefour avec le chemin des Cerisiers sur environ 120 ml avec pose de bordure béton.
- Montée de la Balme : poursuite de l'enrobé à chaud depuis la partie réalisée en 2014 sur une longueur de 180 mètres linéaires
- Après le hameau de la Balme vers le passage d'eau de Malacombe : réalisation de purge, c'est-à-dire refaire la structure de la chaussée puis faire un enrobé à chaud,
- A proximité du hameau de l'Aubressin : réalisation d'un puits perdu, en complément d'un ouvrage déjà existant



Une aide financière supplémentaire accordée par ViennAgglo nous a permis la réalisation de deux autres chantiers :

Un enrochement au niveau du carrefour du chemin des Cimes et de la rue Mouret, à côté du pressoir.

Une cunette a été réalisée pour guider le flux d'eaux pluviales pour les amener directement dans le fossé au sud du croisement du chemin des cimes et du chemin Fort Massot.

Avec l'aide des équipes techniques de ViennAgglo, nous avons pu remettre certaines aires de refuge en état avec

du grattage d'enrobé pour permettre le croisement à différents endroits sur la montée de la Balme, ainsi que vers le parking du champ de tir vers le tunnel de l'Aubressin.

Avec l'aide des agriculteurs de notre commune, les services techniques de ViennAgglo ont curé le bassin de rétention situé vers le silo à grain vers la RD131. En effet suite aux fortes orages de l'automne 2014 le bassin de rétention était saturé de limon à cause de l'érosion des parcelles agricoles situées en amont.



Cette deuxième année de mandat est celle de la réalisation de projets préparés en 2014.

Le conseil municipal a voté lors de la séance du 17 Juin 2015, la création d'un cheminement piéton entre le rond-point de la RN7 (vers la station-service) et le pont de l'autoroute A7. Cet aménagement a été réalisé en concertation avec les services de ViennAgglo et ceux du conseil départemental. Lors de la création du cheminement piétons, le conseil départemental a aménagé le carrefour des routes RD 131, VC 14A et VC 47.

Le conseil municipal a fait le choix le 7 septembre 2015 pour la sécurité de chacun, d'éclairer ce cheminement piétons. Pour préserver au maximum les ressources de notre planète, l'éclairage se fait uniquement sur la partie trottoir avec des candélabres de 4 mètres de hauteur avec des projecteurs LED de 24 watts chacun, réglés pour avoir une baisse d'intensité de 50 % de 23h00 à 5h00 du matin. Profitant des travaux d'éclairage du cheminement piétons, le conseil municipal a décidé de rajouter vers le parking du rond-point 2 candélabres identiques à ceux installés 24 watts). L'ajout de ces deux candélabres permet de supprimer 2 points lumineux de 150 watts chacun déjà existants.



CATHY COLÉON LAYNAUD



Adjointe, déléguée aux finances, aux écoles, au restaurant scolaire

L'année 2015 a vu l'aboutissement de différents projets :

Installation d'aire de jeux pour les enfants sur le parvis de l'école Paul Vincensini

Cette aire de jeux se compose de modules dédiés aux tout petits et d'un module pour les plus grands jusqu'à 12 ans. La mise en route s'est faite au début du mois de juillet, pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs parents.



Mise en place d'un self-service au restaurant scolaire en juin 2015

Grâce à ce self, les enfants peuvent déjeuner à leur rythme, choisir leur entrée, fromage et dessert. Ils gagnent également en autonomie en participant au débarrassage et au tri des déchets. Ce projet a pu aboutir grâce à l'implication du personnel du restaurant scolaire dès le début et grâce au personnel de l'école dans la nouvelle organisation du service.



Production des repas pour la commune de Chonas l'Amballan

Notre commune a décidé de mutualiser ses ressources en produisant en moyenne 100 repas par jour pour l'école de la commune de Chonas l'Amballan depuis le 1er septembre 2015. Une nouvelle organisation du restaurant scolaire a été nécessaire pour fabriquer ces repas complémentaires puisque nous sommes passés de 100 repas à 220 repas quotidiens par jour à produire. Cette mutualisation nous permet de réduire nos coûts de production sans détériorer la qualité de nos repas.



Nouvelles activités périscolaires - NAP

Lancées en 2014, les NAP se sont poursuivies en 2015, en intégrant de nouvelles activités : la vannerie animée par des bénévoles de l'association de la Vannerie, du théâtre, la boxe, du jardinage. 95% des enfants participent à ces activités gratuites les mardis et vendredis de 15h à 16h30.



Un 1^{er} projet est déjà à l'œuvre pour 2016

Les enfants et adolescents de la commune travaillent actuellement avec l'animateur jeunes Kevin Copin sur un projet d'Urban Park (skate, roller, trottinette, BMX). Leur objectif est de proposer leur projet auprès du conseil municipal au cours du premier semestre 2016.

MAX PELLET



Adjoint délégué à l'environnement et au cadre de vie, à la gestion des énergies et des déchets, aux technologies de l'information et de la communication, à la culture

La Commission Environnement s'est réunie à plusieurs reprises en 2015. Elle a agi dans divers domaines :

LA GESTION DES DÉCHETS

Matinée « Commune propre »

Le point fort de l'année a été la matinée « Commune propre » du samedi 5 septembre où plusieurs équipes ont donné de leur temps pour ramasser canettes métal, bouteilles verre et plastique, papiers et cartons. Parmi les plus surprenants, un lavabo, des seaux de peinture et des pneus ont été collectés.



Le déplacement du point d'apport volontaire situé entre la RN7 et l'A7

Comme prévu par le projet d'aménagement du cheminement piéton, les bacs du point d'apport volontaire présents sur ce secteur ont été déplacés. La commission a estimé qu'il était préférable de renforcer celui du stade. En effet, ce dernier est seulement à quelques centaines de mètres et donne toutes garanties en matière de sécurité pour les déposants et pour la récupération par les camions.

LES 10 ANS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le point d'orgue de l'année 2015 fut le 10^{ème} anniversaire de notre bibliothèque municipale dans les locaux actuels. Une opération portes ouvertes a été organisée. Une conteuse et un spectacle intitulé « Ma Biblio Thèque », joué par la compagnie parisienne Le Téalralala, ont animé la fin d'après-midi et la soirée. Un marque pages a été créé pour l'occasion en souvenir de ce 10^{ème} anniversaire.

LA VALORISATION DES BÂTIMENTS PUBLICS

Mairie

L'escalier de la mairie sert de support à de nombreuses photographies pour des événements locaux comme les mariages et les banquets. Il est par conséquent important de valoriser les abords. Deux pots avec Cyprès taillés ont été installés en haut de l'escalier.

Le tilleul du parvis de la mairie, planté à l'occasion du bicentenaire de la Révolution en Isère, a subi une taille.

Les abords de la façade principale de la mairie devraient faire l'objet d'une étude de valorisation. Nous sommes en discussion avec la Maison Familiale et Rurale de Chaumont d'Eyzin-Pinet pour faire réaliser ce travail dans le cadre d'un exercice pratique. Les élèves devraient intervenir au cours de l'année.



L'école Paul Vincensini

Les arbres ont été taillés, ce qui leur permettra un meilleur développement. Il reste à traiter les entourages de la plupart de ces arbres.

LA COMMISSION FLEURISSEMENT

Elle est composée de la commission Environnement et de bénévoles. Elle a mené trois actions principales en 2015 :

Le fleurissement communal Printemps-Eté

La commission a proposé de varier les fleurs présentes dans les massifs et les bacs répartis sur la commune. Quelques membres élus et non élus se sont retrouvés chez un fournisseur pour choisir de nouveaux plants.



Le fleurissement automnal

De la même manière, la commission a souhaité renouveler et enrichir les divers bacs et jardinières de la commune. L'automne 2015 a permis de créer de belles compositions aux couleurs variées.



Les Maisons Fleuries

Malgré une météorologie peu favorable à l'embellissement des jardins à l'été 2015, des habitants de la commune ont montré qu'ils avaient la main verte. Des photos ont été prises par la commission et un classement effectué. Cela a permis de récompenser six familles lors des vœux de Mme le Maire à la population.

Plusieurs éléments ont interrogé la commission fleurissement sur la poursuite de cette action. De moins en moins de fleurissements sont visibles de la rue (murs hauts, portails pleins). Le nombre de participants a aussi baissé avec les années. C'est pourquoi, à l'unanimité, la commission a décidé de ne pas reconduire cette action en 2016. La commission fleurissement est bien-sûr maintenue pour s'occuper du fleurissement communal.

CÉCILE DEZARNAUD-BADEL



Conseillère municipale,
déléguée à la cohésion
sociale et aux logements
sociaux

LES LOGEMENTS

La résidence des Cèdres

Sept logements sociaux locatifs, à loyer modéré, situés au sein des « Vergers du centre » dans le bâtiment collectif « Résidence des cèdres » ont été livrés.

L'inauguration a eu lieu au printemps en présence de Madame le Maire, des représentants de l'OPAC 38 et des nouveaux locataires.



Les Glycines

La pose de la première pierre de la résidence « les Glycines » a eu lieu le 24 janvier 2015 en présence de Monsieur KOVACS, président d'ADVIVO, de Madame Elisabeth CELARD, Maire ainsi que des différents acteurs du projet. Située au lieu-dit « le Grand chemin », ce projet se développe sur un terrain acquis par la commune il y a quelques années.

Douze logements sociaux locatifs avec garages et places de parking sont en cours de réalisation. L'ensemble sera composé d'un bâtiment collectif de 9 logements et 3 logements individuels groupés.

Le chauffage sera assuré par une chaudière collective à granulés bois. La livraison est prévue au printemps 2016.

Les demandes des familles reventinoises seront étudiées en priorité pour occuper ces nouveaux logements.



STÉPHANE LACOURTABLAISE



Conseiller municipal,
délégué à l'information,
aux fêtes et cérémonies
et à la relation avec les
associations

La commission Communication, Vie Associative, Tourisme mène plusieurs actions dans l'année.

Les publications : Le Lien de Reventin-Vaugris et le Bulletin Municipal

Les élus de la commission ont décidé de rythmer l'année par une parution trimestrielle du Lien de Reventin-Vaugris.

Après un an et quatre numéros d'une nouvelle lettre d'information, un nouveau nom et une ligne éditoriale changée, cette lettre d'information a évolué. Sa présentation, ses couleurs et son graphisme portent la volonté d'une lettre que nous souhaitons plus dynamique et plus agréable à lire.



Le Bulletin Municipal, dont la parution est annuelle, espère vous apporter une vision complète de l'année avec les actions de la mairie, les activités des associations et des éléments pratiques et de la vie de la commune.

Le site internet : www.mairiereventinvaugris.fr

Nous espérons que vous trouvez les éléments d'information et pratiques dont vous avez besoin. La 1ère page vous donne des éléments d'actualités sur les travaux, les inscriptions aux activités pour les vacances scolaires, etc. Vous trouvez aussi les comptes rendus des Conseils Municipaux, un lien pour les inscriptions à la cantine et la garderie périscolaire et encore bien d'autres informations.

Ces pages sont renseignées régulièrement par les agents administratifs.



Le forum des associations

En 2014, le Comité des fêtes a lancé un forum des associations. Après la mise en sommeil de cette association, qui peut redémarrer à tout moment, la commission a décidé de poursuivre le forum. Elle a organisé celui de 2015 le vendredi 4 septembre à la salle polyvalente (gymnase). Le prochain aura lieu le vendredi 2 septembre de 16h30 à 19h30 à la SAR.



L'accompagnement des associations

Au-delà des réponses aux demandes de subventions, la mairie apporte son soutien aux associations en mettant à leur disposition les bâtiments et salles de réunion gracieusement.

En septembre 2015, le conseil municipal a souhaité faire un effort supplémentaire pour les enfants qui souhaitent pratiquer la musique par une participation plus importante à l'éducation musicale. Ainsi les tarifs des enfants à l'école intercommunale de musique, le CIEM, ont baissé.

En 2016 : le ciné été sera à Reventin-Vaugris, le Téléthon aussi

ViennAgglo apporte son soutien à la MJC de Vienne pour l'organisation du Festival de l'humour, festival très connu et qui rayonne largement. Reventin-Vaugris accueille le festival en alternance avec Chonas-l'Amballan. En 2015, cette soirée était sur la commune. Le jeudi 12 mars, avec « Je vous laisse ma carte », de l'humoriste HASSAN, la SAR a accueilli un excellent moment de rire.

A l'été 2016, Reventin-Vaugris proposera l'une des soirées de la programmation de Ciné été. Et en décembre, le Téléthon sera un moment de solidarité. Nous espérons vous voir nombreux.

DOMINIQUE GUYONNET



Conseillère municipale
déléguée au Contrat
Enfance Jeunesse (CEJ)

LE CONTRAT ENFANCE JEUNESSE – CEJ

Le CEJ intercommunal (Chonas l'Amballan, Les Côtes d'Arey, Reventin-Vaugris, St Prim), renouvelé en 2014 avec la CAF de l'Isère, propose différentes animations auprès des enfants et des jeunes de nos 4 communes. Certaines de ses missions sont gérées directement par chaque commune.

Le périscolaire ou garderie

Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h00 à 8h20 et de 16h30 à 18h ; il est aussi ouvert les mercredis matin de 7h00 à 8h50.

Pendant ce temps de garderie, les enfants ont confectionné les décorations de Noël pour le repas des « anciens » qui a eu lieu le 1er décembre 2015. Nous les félicitons pour leurs créations très appréciées par nos aînés.



Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

Les actions de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) sont conduites à un niveau intercommunal entre les 4 communes. La gestion est confiée à Léo Lagrange.



PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT	
L'ACCUEIL DE LOISIRS 3-11 ANS	L'ESPACE ADOS
<ul style="list-style-type: none"> > Les mercredis > Les petites vacances scolaires : <ul style="list-style-type: none"> - Hiver - Printemps - Automne > Les vacances d'Été : <ul style="list-style-type: none"> 2 semaines au mois d'août 	<ul style="list-style-type: none"> > Les petites vacances scolaires : <ul style="list-style-type: none"> - Hiver - Printemps - Automne > Les vacances d'été : <ul style="list-style-type: none"> le mois de juillet et 2 semaines en août

> Lieux d'accueil

Chacune à leur tour, les communes accueillent les enfants dans leurs locaux.

En effet, pour l'année scolaire 2015/16, l'accueil de loisirs 4/11 ans des petites vacances a lieu à l'école P. Vincensini de Reventin-Vaugris, l'accueil de loisirs des mercredis se déroule à l'école maternelle de St Prim, tandis que le secteur Ados fonctionne au local des Cotes d'Arey.

Dans la continuité de l'accueil de loisirs du mois de juillet, géré par l'Association Familiale, les enfants sont accueillis à la salle polyvalente de Chonas l'Amballan / St Prim, pour les deux semaines de fonctionnement en août.

> Restauration

Pour les vacances scolaires et les mercredis, les repas sont confectionnés par la cantine de Reventin-Vaugris.

> L'équipe d'animation

L'équipe est composée d'une directrice et de trois à huit animateurs/trices, embauché(e)s en Contrat d'Engagement Educatif, selon les périodes et en fonction des effectifs. Nous avons la chance d'avoir un noyau d'animateurs constants pour les mercredis ou les petites vacances scolaires. A ce groupe, viennent s'ajouter des animateurs stagiaires. De plus, chaque année, des jeunes sont accompagnés vers une formation BAFA. Nous accueillons également, de manière régulière, des stagiaires.

> Informations

Chaque période donne lieu à la diffusion d'un programme, distribué par le biais des écoles dans sa version papier, et mis en ligne sur les sites « web » des communes. Les panneaux lumineux et articles de presse viennent compléter l'information, au minimum trois semaines avant chaque période de vacances scolaires.

> Chiffres de l'année

En 2015, c'est 252 enfants et adolescents issus de 171 familles des 4 communes qui ont été accueillis dans le cadre des diverses propositions d'activités, les camps, les soirées, etc.

45 enfants, dont 17 ados, sont issus de la commune de Reventin-Vaugris.

> Le projet

Il offre des loisirs éducatifs pour les enfants et les jeunes qui permettent au quotidien d'éveiller la curiosité, le plaisir, la découverte, l'esprit d'initiative, l'entraide, le dépassement de soi... le vivre ensemble !

Il se donne pour objectif d'accompagner les enfants et les adolescents à devenir les adultes de demain, tolérants, généreux, citoyens et respectueux de l'environnement.

Les notions de respect, de responsabilisation, d'apprentissage de la citoyenneté et d'accueil de la différence sont vécues au quotidien.



Le Centre aéré du mois de juillet

Depuis de nombreuses années le centre aéré de juillet est géré par l'Association Familiale en partenariat avec les 4 communes (se référer à l'article relatif à l'Association Familiale).

Action auprès des jeunes adolescents et jeunes adultes

Depuis 2011, la commune dispose d'un animateur de terrain financé en grande partie par la CAF. Suite au départ d'Abdel la commune a recruté Kevin qui a très vite trouvé sa place.

Cet été, il a pris en charge plusieurs groupes de jeunes pour divers travaux (peinture, nettoyage, désherbage et autres). Il a organisé des sorties à Walibi, au parc de la Tête d'Or, baignades, etc.

Il intervient à l'école, lors des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), où il propose actuellement un atelier boxe. Cela lui permet de mieux connaître les jeunes de la commune dès l'école primaire.

Lors des vacances de Toussaint, en collaboration avec Léo Lagrange, deux tournois à la salle polyvalente ont permis de belles rencontres entre les jeunes de notre commune et des jeunes de villages d'autres communes iséroises.



Au moment des vacances de Noël, Kevin et quelques jeunes du village ont commencé à repeindre le local des jeunes. La décoration de cette salle se poursuivra en 2016 par la réalisation de pochoirs.

BLANDINE VIDOR



Conseillère municipale
délégée au service des
personnes âgées et à
l'aide sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) continue ses actions :

A la fin de l'année 2015, on pouvait compter au :

- service de téléalarme (15 abonnés)
- service portage de repas à domicile (8 personnes)
- repas de Noël : 1^{er} décembre 2015 - 133 personnes de 66 ans et plus
- colis de Noël : 84 colis offerts aux personnes de 70 ans et plus
- le CCAS a accompagné 3 personnes pour monter un dossier A.P.A. (Aide Personnalisée d'Autonomie)

C'est une équipe d'élus et de membres bénévoles, animée d'un sens du service qui travaille à la qualité des rencontres avec les personnes au travers des manifestations festives ou des services à la personne

Un changement s'est produit dans les règles d'invitation aux repas : l'âge minimum requis est passé de 65 à 66 ans. Il semble regrettable que des habitants encore alertes ne participent pas à ces rencontres pour profiter d'un moment de convivialité, but premier de la mise en route de ces activités. D'autre part, l'âge d'attribution du colis est passé de 65 à 70 ans.

Il est à noter que d'autres communes voisines l'ont déjà fait.



Pour l'organisation de nombreuses manifestations du CCAS, le personnel technique, les agents administratifs et le personnel de la cantine sont d'une aide précieuse pour installer le matériel, rédiger invitations et menus, préparer de bons petits plats. Ces équipes de «l'ombre» contribuent aussi à la réussite de ces moments conviviaux.

Soutien de ViennAgglo 

L'intercommunalité gère le service de la téléalarme. Le CCAS de Vienne propose le Ciné d'or. Ces prestations permettent de maintenir le lien social et la vie indépendante le plus longtemps possible.

Projet proposé et réalisé

Dès novembre 2014, nous avons mis en route un repas mensuel appelé «papot'âge» afin de rompre un isolement parfois pesant pour nos aînés.

Cette rencontre, au restaurant scolaire de notre école en centre village s'adressait d'abord aux personnes âgées de plus de 80 ans.

Un petit nombre a répondu présent, puis, le bouche-à-oreille a fonctionné et la convivialité du moment passé s'est répandue. Des personnes «plus jeunes» ont souhaité rejoindre le groupe.

Nous avons alors décidé d'élargir le cercle en baissant l'âge des participants à 78 ans car le but est de réunir ceux qui le veulent.



Ainsi, chaque mois, un mercredi à midi, des élus et membres bénévoles accueillent ces convives ravis de se retrouver pour discuter, de raviver des souvenirs joyeux ou plus sombres, et même de chanter, autour d'un bon repas préparé par le cuisinier de l'école et le personnel de la cantine, bref de passer un bon moment. Si vous souhaitez participer, inscrivez-vous à la mairie ; 7 euros le repas, chèque libellé au trésor public

Il semble que la mission soit réussie. Alors nous continuons l'aventure.

ÉCOLE COMMUNALE

Effectifs et répartition dans les classes

A la rentrée 2015, l'école Paul Vincensini a accueilli 159 élèves.

PS/MS :

28 élèves (19 + 9)

Classe de Mme Marie Bénat

MS/GS :

24 élèves (8 + 16)

Classe de Mme Patricia Mollens

CP/CE1 :

27 élèves (22 + 5)

Classe de Mme Laetitia Bieuvelet

CE1/CE2 :

25 élèves (12 + 13)

Classe de Mme Nathalie Farot

CE2/CM1 :

27 élèves (8 + 19)

Classe de Mme Ingrid Damont

CM1/CM2 :

28 élèves (4 + 24)

Classe de M. Alain Hérédia



Les enseignantes de maternelle sont assistées de Mmes Dominique BARTCZAK, Béatrice GUINET, Sophie COLONVAL et Stéphanie DENOLLY.

Parents d'élèves élus au conseil d'école

Mmes Elsa COTTE, Lydie BRAGANÇA, Mélanie GALERNEAU-MULLER, Adeline LOZINGOT, Karine JOANNY, Corinne URBANO, Cathy RADDADI, Claire RUGGERI, Laura BRETON, Caroline GIROUD, M. Frédéric CLOVEL.



Projet d'école 2014-2017

- Amélioration des résultats de tous les élèves et réduction des écarts entre élèves
- Prise en charge de la difficulté scolaire au travers de la différenciation
- Ouverture sur les arts et la culture, sur le sport

Projet avec les élèves de CM1-CM2 conduit avec l'association « Autrement Dit »

Au cours d'une promenade sur les chemins de Reventin-Vaugris, de nombreux clichés ont été saisis et chaque élève a choisi parmi ceux-ci une photographie.

Ultérieurement, en classe, chacun a exprimé en quelques mots les sentiments, l'émotion que la photographie lui inspirait.

Un recueil, disponible à la bibliothèque municipale, rassemble le travail des élèves.



DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE...

En 2015, 44 nouveaux inscrits, dont 34 enfants, ont étoffé les rangs des lecteurs.

Le fonds de la bibliothèque comporte actuellement 4 740 documents dont 422 documents prêtés par le réseau et 314 prêtés par le Service de la Lecture Publique de Bourgoin-Jallieu.

La bibliothèque a prêté un ensemble de 4 013 documents durant l'année.

Ce qui s'est passé en 2015

> **JANVIER** : La bibliothèque a accueilli un scénariste/illustrateur de bandes dessinées. Il est intervenu dans les classes auprès des élèves de CM1 et CM2.

> **29 MAI** : Les 10 ans de la bibliothèque ont été fêtés à travers des événements exceptionnels. Une conteuse a enchanté les 17 enfants et les 19 adultes venus l'écouter. Un spectacle de théâtre fut aussi proposé pour les adultes. Une trentaine de spectateurs ont eu droit une découverte inédite et insolite de la bibliothèque par la compagnie Téatralala.



> **JUIN à NOVEMBRE** : 11 lecteurs de Reventin-Vaugris ont participé au festival Gouttes de Sang d'Encre par leur lecture de la sélection d'ouvrages proposée cette année. Ils ont contribué, avec 28 autres bibliothèques, à décerner le prix des lecteurs du festival à Laurent GUILLAUME pour « Delta Charlie Delta ».



> **OCTOBRE et NOVEMBRE** : Un salon numérique constitué de tablettes et de liseuses a été prêté à la bibliothèque. Il a été très apprécié du public. De nombreux parents ont accompagné leurs enfants pour tester et échanger autour de cette nouvelle façon de lire.



Nos précieuses bénévoles

> Michèle ALACOQUE / Jacqueline BLANCHON / Jacqueline CHIRIJIAN

> Marie- Françoise COMBE / Yolène GAUDE / Nicole LOGUT

> Chantal MARREC / Marie-Pierre MARTICORENA / Anne-Marie REYNON

> Paulette TAVERNIER / Claudine VERIN

Horaires d'ouverture

> Mercredi : 14h30-17h

> Mardi et vendredi : 15h-18h

> Jeudi : 16h-18h

> Vacances scolaires :
jeudi uniquement de 16h à 18h



SYSTEPUR

La station d'épuration située à Reventin Vaugris est gérée par le Systepur, syndicat d'assainissement qui traite les eaux usées domestiques collectées sur les territoires de ViennAgglo, du Syndicat Plaine Lafayette et du Syndicat Rhône Gier.

Construite en 1994, la station d'épuration fait, depuis 2013, l'objet d'importants travaux de modernisation et d'extension. Ceux-ci devraient permettre de doubler la capacité de traitement de la station, qui sera portée à 125 000 équivalent habitants, tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable et en conservant l'emplacement actuel.

En effet, le projet prévoit notamment le développement d'une filière de valorisation des boues par deux types de procédés :

- La cogénération qui aboutit à une production de chaleur et d'électricité

- La réinjection de biométhane issu de la fermentation des boues (possibilité offerte par la réglementation depuis l'été 2014 seulement).

Ces deux procédés de valorisation permettront au SYSTEPUR de revendre à la fois l'électricité et le gaz qui seront réinjectés dans les réseaux ERDF et GRDF.

Par ailleurs, le procédé innovant mis en œuvre sur la file de traitement des eaux usées permettra, tout en conservant la même surface, de traiter deux fois plus d'effluents.

Ce chantier qui doit s'achever sur le dernier trimestre 2016, fera l'objet de portes ouvertes dans le courant de l'année à venir. A noter qu'un parcours pédagogique sera aménagé sur le site de la station afin de proposer des visites du site au plus grand nombre.



La saga commence...



► LA BALME, TERRE D'AGRICULTEURS

Dernier bastion rural de notre commune, la Balme a su garder son authenticité et cultive avec bonheur ses traditions avec le souci permanent de transmettre la vie d'antan aux nouvelles générations. Chacun dans le quartier connaît la vie difficile de ses grands-parents et sait à quel point il leur doit leur qualité de vie actuelle.

Le monde agricole sur notre commune conserve intact le sens de l'entraide et de la solidarité. Les agriculteurs se prêtent du matériel, mutualisent de nombreux travaux comme les moissons et fenaisons (coupe et ramassage du foin) et ne sont jamais avare d'un service.

Leurs activités étant très proches, une concurrence existe bien évidemment entre eux, mais elle est « bon enfant » et révèle les potentiels de chacun.

Qui mieux que ces portraits d'agriculteurs pour être en immersion avec ces valeurs du terroir ? Partons à la découverte d'Alain, Annie, Nicolas, Monique, Patrick, Serge et Jean-Michel. Rencontre !

DES ÉLEVAGES D'EXCEPTION

Chez les JOURDAN, ce sont trois générations d'agriculteurs qui se succèdent. Après Jean, le grand père, Alain et Annie, les parents, c'est Nicolas, le fils, qui rejoint la saga familiale en 2002 avec la création du GAEC de Navoux.

A la tête d'un troupeau de charolais (de couleur blanc) composé de 65 mères allaitantes, la famille participe chaque année au concours régional de Beaucroissant où elle porte haut les couleurs de Reventin-Vaugris. Avec 35 ans d'expérience dans l'amélioration génétique du troupeau (insémination artificielle et transplantation embryonnaire), la renommée du GAEC de Navoux n'est plus à faire en Isère.

Tous les ans, une mère allaitante met au monde un veau. Elle l'élève ensuite pendant 8 mois en stabulation libre (étable) dans un 1^{er} temps, puis en pâturage, avant le basculement dans la phase dite de « sevrage » qui voit la séparation du veau de sa mère avec un changement progressif d'alimentation (herbe, foin et farine).

Chez les Charolais, la moyenne d'âge de réforme est aux alentours des 6/7 ans. Les veaux femelles sont conservés pour le renouvellement du troupeau.

Les veaux mâles sont quant à eux vendus vers l'âge de 16 mois en viande à un groupement de producteurs basé sur le département avec le label charte de qualité « agri-confiance », car on ne plaisante pas avec l'exigence dans la famille JOURDAN où les génisses (18-30 mois) partent en alpage chaque été à l'Alpe d'huez pour 4 mois afin de maintenir la qualité d'excellence transmise depuis 3 générations.

A l'élevage, s'ajoute l'activité de polyculture en rotation selon les années en blé, orge, colza, sorgho et tournesol. Les céréales sont ensuite commercialisées auprès de la Dauphinoise.



Alain JOURDAN



Serge MAESTRI

L'ADAPTATION À UN RUDE RELIEF

Dès son arrivée en France depuis l'Italie dans les années 1920, Jean Primo MAESTRI débute la culture d'arbres fruitiers dans le quartier de Vaugris. Avec les Tères expropriations liées à la construction du barrage et au développement d'une zone économique, il s'installe à la Balme. Il apporte alors son expérience acquise avec la plantation d'un verger (poiriers et pommiers), aujourd'hui toujours exploité par son petit-fils Serge, aux commandes de l'exploitation depuis 1976. En 2017, avec la reprise programmée de Romain, arrière-petit-fils de Jean Primo, c'est la 4ème génération qui poursuivra l'exploitation.

La famille MAESTRI axe principalement sa production sur les céréales tout en conservant un troupeau de 15 limousines (de couleurs rouge/marron). La limousine d'un gabarit plus petit et surtout plus rustique que la charolaise apporte une différence de goût au niveau de la viande et surtout un vêlage plus facile (naissance des veaux).

Les terrains très escarpés de la Balme ne permettent pas une agriculture intensive à fort rendement pour la polyculture. L'élevage s'est donc naturellement développé car plus adapté à ce type de relief.

Néanmoins ces contraintes correspondent pleinement au segment du bio. En effet, les différents rapports de la Chambre d'agriculture préconisent une agriculture biologique sur des parcelles en coteaux moins exposées aux ruissellements des engrais et autres produits phytosanitaires quand la colline est exploitée sur son intégralité depuis sa crête.

C'est le « challenge » que s'est lancé Romain. Un cahier des charges sur 3 années sera mis en place progressivement à partir de 2017 pour l'obtention de la labellisation « agriculture biologique » pour la polyculture.



Monique DUMOND

LE COURAGE D'HOMMES ET DE FEMMES PASSIONNÉS

Au décès de son époux Guy en 2003, Monique DUMOND alors salariée du tertiaire n'a pas pu se résoudre à abandonner une ferme familiale qui a vu le jour avec son beau-père Marius arrivé d'Ardèche après-guerre. Le patois ardéchois est d'ailleurs toujours de tradition ici pour appeler le troupeau durant leur pâturage.



Ce « crève-cœur » a amené une cohésion familiale sans commune mesure avec l'implication de son fils Alexis et le retour dans la région de Patrick, son beau-frère, pour la seconder.

Monique, qui a parfaitement su assurer sa double reconversion en tant qu'agricultrice et chef d'entreprise, positionne aujourd'hui principalement l'exploitation sur l'élevage de Charolais. Les 50 mères allaitantes jouissent d'ailleurs depuis leur étable du plus beau panorama qu'offre la Balme sur les Côtes rôties et le Rhône.

Mais que chacun se rassure, il n'y a pas que l'élevage qui perdure chez les DUMOND : les secrets de Guy, qui excellait dans la culture des céréales, sont toujours bien gardés. La famille maintient sa réputation dans la polyculture avec le travail de Patrick.





Jean-Michel MAIGRE

LA VALEUR « TRAVAIL » COMME RALLIEMENT

C'est encore une histoire de famille qu'on va vous raconter avec la ferme MAIGRE. L'arrière-grand-mère Augustine, le grand père Jean Fleury, les parents Jean-Pierre et Germaine ont transmis le goût de l'agriculture à Jean-Michel qui a repris le flambeau depuis 2004. A l'origine basé sur l'élevage, la polyculture, les volailles et les légumes, l'exploitation s'est ensuite développée entre 1978 et 2004 sur l'activité fromagère (à base de lait de chèvre et de vache) et la viande d'agneau avec le travail de Jean-Pierre et Germaine.

Aujourd'hui, l'exploitation se spécialise principalement sur l'activité bois, où la famille MAIGRE est un des acteurs majeurs de la vente aux particuliers de bois de chauffage sur le pays viennois. Le savoir-faire et les moyens matériels détenus permettent de traiter l'ensemble de la chaîne de production, que ce soit de l'exploitation forestière, au séchage (sur une année complète), le sciage et la livraison. Les stères vendus sont composés de bois mélangés (châtaigner, chêne, charme, acacias) presque exclusivement issus des forêts reventinoises.

L'exploitation dispose également d'un troupeau de 35 mères allaitantes, des limousines, et d'un élevage de veaux en batterie depuis 2004. L'élevage sur paille en étable compte 240 veaux de race montbéliarde (de couleur marron/blanc) accueillis à l'âge de 8 jours. Les veaux sont fournis par l'entreprise iséroise DREVON, basée à St Sulpice des rivoires, qui leur fera faire le chemin inverse 4 mois plus tard. Durant ces 4 mois d'élevage, l'alimentation se fait à base de lait et de maïs directement administrés par l'éleveur (sans mère allaitante).

Lors du prochain bulletin municipal en 2017, la saga des agriculteurs reventinois continuera. Nous partirons à la rencontre des autres quartiers de la commune.



COMITÉ DE JUMELAGES DE REVENTIN-VAUGRIS (CJRV)



Notre jumelage avec la commune hongroise de BODROGKERESZTUR célèbre ses 10 ans

Depuis 2006, c'est plusieurs générations de reventinois qui ont pu faire l'expérience d'une Hongrie à l'hospitalité inégalable. Ils ont trouvé là-bas des amitiés, des vins, une gastronomie, et un patrimoine d'exception. Car Bodrogkeresztur est pour notre commune une belle histoire, rare, envoûtante dans sa dimension humaine... comme seul l'Europe sait les écrire.



Pays de 10 millions d'habitants, la Hongrie occupe le centre du Bassin danubien, où alternent les villes d'eau, les cités baroques et les bourgades champêtres. Le climat est tempéré, un peu plus continental qu'en France. Elle a pour capitale Budapest (1.7 million d'habitants), pour langue officielle le hongrois et pour monnaie le forint. Son drapeau est constitué de trois bandes horizontales, rouge, blanche et verte et son hymne national est l'Himnusz. D'une superficie de 93 030 km², elle partage ses frontières avec l'Autriche, la Slovaquie, la Roumanie, l'Ukraine, la Serbie, la Croatie et la Slovénie.

Bodrogkeresztur village de 1300 habitants au cœur du prestigieux vignoble de Tokaji

La Hongrie est la plus grande région viticole de l'Europe centrale. Le plus célèbre de ses vignobles, le Tokaj, est classé patrimoine mondial de l'humanité.

Le Tokaj est issu principalement de 3 cépages : Furmint, Harszevelü, Sárgamuskotály. La région possède un sol composé de débris volcaniques et de loess. Elle jouit d'un automne sec et ensoleillé, favorable au passerillage du raisin. Les brouillards montant de la rivière Bodrog et du fleuve Tisza facilitent le développement de la pourriture noble. Ce mode de surmaturation fut découvert au XVII^{ème} siècle à Tokaj. Devant la menace d'une guerre, la récolte fut retardée. De ce retard fortuit naquit le Tokay. Autant dire que l'on se trouve ici dans le temple des vins liquoreux.



Parmi les Tokaj de garde, nous pouvons citer les plus liquoreux d'entre eux : les aszús et les eszencias. Les raisins rôtis sont séparés et foulés délicatement pour obtenir une pâte nommée «Aszú». Une quantité plus ou moins importante de pâte d'Aszú est ensuite ajoutée dans un moût de furmint sec en fermentation (traditionnellement, dans des fûts de 136 litres). Cette quantité s'exprime en puttonyos, hotte de 25 litres utilisée dans cette région. Suivant le nombre de puttonyos, on obtiendra un Tokaj étiqueté «Aszú 2 puttonyos», «Aszú 3 puttonyos», jusqu'à 6 puttonyos...où plus le vin est doux et cher. Ce mélange achève la fermentation et reste ensuite en fûts pendant 3 à 6 ans, selon le nombre de puttonyos ajoutés. Depuis 1984, la commission européenne a accordé l'exclusivité de l'appellation Tokaj à la Hongrie, mesure qui a trouvé son entière application en 2007 après une période transitoire permettant aux autres usagers de l'appellation de s'en défaire progressivement (voir par exemple le cas du pinot-gris d'Alsace).

Au début des années 1990, le vignoble a été privatisé et les achats de vignoble ont été autorisés aux investisseurs étrangers. Une association, « Tokaj Renaissance », regroupant la plupart des nouveaux investisseurs a été créée dès 1995 pour « redonner ses lettres de noblesse au vin de Tokaj ».

Reventin-Vaugris

Reventin-Vaugris

LA CHARTRE DE JUMELAGE

« Nous Elisabeth CELARD, Maire de Reventin-Vaugris (France) et MAJER Jozsef, Maire de Bodrogkeresztúr (Hongrie),

Librement désignés par le suffrage de nos concitoyens, Certains de répondre aux aspirations profondes et aux besoins réels de nos populations,

Affirmant notre attachement au respect des droits inviolables et inaltérables de la personne humaine,

Convaincus que les liens qui unissent les communes de notre continent s'inscrivent dans une démarche pertinente pour donner corps à la citoyenneté européenne et pour promouvoir ainsi une Europe à visage humain,

EN CE JOUR, NOUS PRENONS L'ENGAGEMENT SOLENNEL



- De conjuguer nos efforts afin d'aider dans la pleine mesure de nos moyens au succès de cette nécessaire entreprise de paix et de prospérité : l'unité européenne.
- De maintenir des liens permanents entre les municipalités de nos communes, de favoriser en tous domaines les échanges entre leurs habitants pour développer par une meilleure compréhension mutuelle le sentiment vivant de la fraternité européenne,
- D'organiser régulièrement des visites mutuelles : culturelles, sociales, économiques et sportives car nous aspirons à cultiver et approfondir l'amitié entre nos deux nations selon les traditions françaises et hongroises,
- D'évaluer chaque année les résultats du jumelage, d'échanger nos expériences et d'essayer de mettre en place de nouvelles actions pour développer nos relations.

Pour concrétiser cela, nous, maires des deux communes REVENTIN-VAUGRIS et BODROGKERESZTÚR, signons ce document en français et en hongrois, et apposons notre sceau officiel. »

Fait à Bodrogkeresztúr le 26 août 2006

En 2015, deux échanges ont eu lieu

- du 10 au 15 juillet avec la réception d'une délégation hongroise de 15 personnes à Reventin-Vaugris où la programmation réservait au groupe une ambiance viennoise très « Jazzy », la découverte d'un Lyon « secret », les vignobles des côtes rôtis et la convivialité d'un 14 juillet festif sur les bords du Rhône à Ampuis. La gastronomie était également à l'honneur avec la rencontre de Philippe Girardon, chef étoilé, et la mise en valeur de nos produits locaux avec la visite d'une exploitation agricole.

- du 01 au 04 octobre à Bodrogkeresztúr pour la fête des vendanges. Lors de cette rencontre, E.CELARD a inauguré le musée des échanges, retraçant le lien avec Reventin-Vaugris, par une exposition permanente d'objets présentant l'identité du pays viennois. Maintenant cap sur 2016 pour cette belle et riche aventure humaine qui se poursuivra avec l'envol programmé d'une vingtaine de reventinois vers la Hongrie...en août !



Composition du bureau :

- 🕒 Président : Sylvain CHARRETON
- 🕒 Vice-président : Daniel JACQUET
- 🕒 Secrétaire : Dany CUERQ
- 🕒 Secrétaire adjointe : Emmanuel JURY
- 🕒 Trésorière : Colette BOITON
- 🕒 Trésorier adjoint : Stéphane LACOURTABLAISE

🕒 ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE ACCA

Nuisibles

Nouvelle disposition concernant la fouine. Ce petit mustélide retiré précédemment du classement nuisible, vient, sur décision du ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie par un arrêté en date du 30 juin 2015, paru au journal officiel du 4 juillet 2015, de réintégrer la liste des nuisibles en Isère (sauf certaines communes de montagne). Ceci permet à nouveau le piégeage à moins de 250 m des bâtiments ou parcs par des personnes habilités. Ce classement vaut jusqu'au 30 juin 2018.

Protection des récoltes

L'activité de la chasse ne se limite pas uniquement à la recherche et éventuellement au tir du gibier. Afin de limiter l'impact de la prédation, surtout par le gros gibier, une surveillance est nécessaire périodiquement même en dehors des dates d'ouverture de la chasse sur les parcelles composant la commune. Si des dégâts sont constatés, l'association se charge de la mise en place de protection par clôture électrique des parcelles impactées et de son retrait avant la récolte des cultures.



Pour une meilleure utilisation de la nature

Nous sommes de plus en plus d'adeptes de la nature. Que ce soit, sans être exhaustif, pour la promenade, randonnée pédestre, vélo tout terrain, cavalier, jogger, ramasseur de champignons, chasseur, nous sommes de nombreux usagers de l'espace naturel, ce qui est tout à fait légitime. Pour notre part nous sommes conscients du danger que

représente une arme entre les mains. C'est pourquoi pour améliorer la sécurité de tous pour chacune de nos pratiques, la concertation et l'information est impérative en amont de l'organisation de manifestations utilisatrices de la nature. Cette information est légitime et responsable, il nous est indispensable de connaître vos parcours, points de ravitaillement, et vos dates précises d'activités afin de partager l'espace dans des conditions de quiétude optimale.

Profitant de cette tribune pour rappeler que notre activité est très contraignante et encadrée que nous sommes souvent confrontés à des caricatures et au manque de compréhension, alors que nous entretenons chemins et flore, régulons les espèces et assurons bénévolement la protection de l'environnement.



Composition du bureau

- 🕒 Président d'honneur : R. LENTILLON
- 🕒 Président actif : B. RIVOIRE
- 🕒 Vice-présidente : M. CICERON
- 🕒 Secrétaire : M. BERTHOIS
- 🕒 Secrétaire adjoint : A. LANDREAU
- 🕒 Trésorier : L-H. CICERON
- 🕒 Trésorier adjoint : C. MARQUES
- 🕒 Membres chasseurs : B. BOTTI, E. FOURNERAY, J. FOURNERAY, B. FUVELLE, C. FUVELLE, Y. LANDREAU
- 🕒 Membres non chasseurs : P. BADEL, M. DENOLLY, D. GUILLON
- 🕒 Gardes société : J. FOURNERAY, C. FUVELLE, R. PINTO

AMÉLIE TOUT SCHUSS

Suite au déménagement de tous les membres du bureau, nous venons de décider de transférer le siège de l'association à Salaise sur Sanne, où habite maintenant Amélie. Nous remercions très chaleureusement toutes les personnes qui ont soutenues Amélie au quotidien depuis la création de cette association en 2009, ainsi que la municipalité. Grâce à ce soutien, Amélie a pu bénéficier de nombreuses aides qui ont améliorées son quotidien (matériel, vacances, activités...) qui font qu'aujourd'hui, elle est une jeune fille de 16 ans, certes en fauteuil, mais courageuse, qui a toujours le sourire, et suit une scolarité normale en classe de seconde générale. L'association est aussi un grand soutien moral pour sa maman et son frère.

Vous pouvez continuer à nous suivre sur le site du blog : <http://amelietoschuss.e-monsite.com>



Notre adresse mail : amelie-tout-schuss@orange.fr

Nos actions : repas dansant, vente de chocolats, randonnée, vente de sacs cabas pour les courses, vente de porte-clefs/jetons de caddies.

Merci à tous
Amicalement

AMICALE DES ANCIENS MOBILISÉS ET ANCIENS COMBATTANTS

Soyons toujours présents pour honorer la mémoire de ceux qui sont tombés.



Les cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre sont importantes pour tous. Transmettons aux jeunes générations ces souvenirs qui permettent de garder et de consolider le sens de la Patrie, et de notre devise « liberté, égalité, fraternité ».

70 ans de la fin de la seconde guerre mondiale (photo du 11 Novembre 2015)

Nous avons fêté en 2015 le 70ème anniversaire de l'armistice. Il faut commémorer cette date significative pour apprécier pleinement le sens du mot LIBERTE sauvegardée par les générations qui nous ont précédés.

Bureau de l'association

- ◆ Président : Claude VERIN
- ◆ Secrétaire : Maurice VALLET
- ◆ Trésorier : Simon MARTEL
- ◆ Porte-drapeau : Joseph ARAKELIAN
- ◆ Membres : Paul FOURNIER, Justo MARTINEZ, Roger PACCALET



PAROISSE MÈRE TÉRÈSA

Saint Saturnin, église de Reventin-Vaugris, est l'un des 16 clochers de la paroisse Mère Teresa en Viennois.

Le curé de la paroisse est le père Jean CALLIES 04.74.53.24.79

Il est aidé par un diacre, Martial PERRIER 04.74.58.02.70

Informations

Sur le panneau d'affichage de l'église, vous trouverez toutes les informations (dates, lieux et horaires des messes de la paroisse) et événements à venir.

Deux équipes paroissiales se relayent pour préparer et animer les messes dans notre village. Si vous voulez les rejoindre, elles vous accueilleront avec joie.

Les contacts de notre village sont :

- Madame Colette BOITON. 04.74.58.84.16

- Madame Josette RIVOIRE 04.74.58.85.61

Les services

Pour un baptême, un mariage, des funérailles, l'éveil à la foi, la catéchèse, vous pouvez contacter :

La Maison Paroissiale

«La Rosière»

854 rue des potiers

38780 Estrablin

Tél : 09.80.41.92.29 ou au 04.74.16.88.32

ASSOCIATION FAMILIALE

Notre association perdure depuis de nombreuses années, grâce à l'esprit de militantisme des personnes qui l'ont créée et de ceux qui se sont impliqués tout au long de ces années. Notre affiliation à l'UDAF (union départementale des associations familiales), et à Cap famille ne fait que confirmer notre engagement.

NOS OBJECTIFS :

Etre à l'écoute des besoins familiaux, répondre par une action adaptée et cohérente.

1. Centre de loisirs

L'équipe d'animation composée d'une directrice diplômée du BAFA,

Cap
Familles



Pour préparer votre mariage, ne vous y prenez pas trop tard.

Nous vous invitons à vous adresser à l'accueil de la paroisse UNE ANNEE ENVIRON AVANT LA DATE ENVISAGEE POUR LA CELEBRATION, pour une prise de contact qui permettra d'initier la demande.

L'accueil téléphonique est assuré le matin de 10 H à 12 H lundi, mardi, mercredi et vendredi.

Courriel : paroisse.mere.teresa@aliceadsl.fr

Visitez le site de la paroisse : www.paroissemereteresa.com



de cinq animateurs (trices) diplômés du BAFA, de deux stagiaires BAFA et d'une animatrice non diplômée ont su mener une action éducative cohérente, répondant

aux aspirations des parents.

114 enfants ont fréquenté le centre de loisirs du 6 au 31 juillet 2015 qui s'est déroulé à la salle polyvalente intercommunale de Chonas-St Prim.

Des animations diverses et variées ont ponctué ces quatre semaines, art plastique, atelier création de montgolfières, activités de plein air, sorties vélo pour les plus grands, expression corporelle avec activité danse etc....

Pour clôturer le centre, parents et amis ont été conviés, à un spectacle qui a été le fruit d'une semaine intensive sur le thème de la danse.

Les sorties hebdomadaires, piscine et jeux à Krapa'hutte ont été très attractives et attirent toujours un public nombreux.

Un groupe de 11 enfants a pu partir en mini camp au centre des Echardières à Autrans, ils ont pu s'initier à la spéléo avec des animateurs confirmés et profiter du magnifique plateau du Vercors pour des randonnées et sorties vélo.

Les inscriptions, se font à la carte soit en demi-journée, journée, semaine ou mois. Elles s'effectuaient à la mairie de Reventin, en juin. Les dates sont mentionnées sur les plaquettes distribuées en Mai dans les écoles de nos communes, elles sont également disponibles à la mairie.

Pour l'année 2016, toutes les mairies partenaires du contrat enfance jeunesse (Chonas l'Amballan, Les côtes d'arey, Reventin vaugris, St Prim) seront sollicitées afin de tenir des permanences pour les inscriptions.

Les repas, pour les enfants inscrits à la journée sont servis sur place, et ils sont confectionnés par la commune de Reventin.

Les tarifs, sont en fonction du quotient familial, un tarif préférentiel est appliqué aux inscriptions à la semaine ou au mois.

Les horaires, sont de 7h30-18h.

2. Baby-sitting,

Jeunes parents, une équipe de baby-sitters est à votre disposition pour la garde de vos enfants.

Les familles utilisant nos services doivent obligatoirement adhérer à notre association.

Des plaquettes sont disponibles à la mairie, afin de connaître nos modalités de fonctionnement.

Pour tous renseignements :

Chonas : Farida TEDJAR : 06.31.73.24.65
Reventin : Colette BOITON : 04.74.58.84.16
St-Prim : Frédérique FAURY : 06.74.70.44.99

3. Téléthon

Nous sommes toujours solidaires et présents chaque année, auprès de la commune organisatrice.



4. Belote coincée

48 doublettes ont participé à notre concours annuel, qui a eu lieu le dimanche 1^{er} février 2015 dans une ambiance conviviale.

Les membres du conseil 2015 :

- Président : Jean Marc JURY
- Vice-Président : Jean PROENCA
- Trésorière : Nathalie CHERRO
- Secrétaire : Frédérique FAURY
- Autres membres : Colette BOITON, Carole CARVALHO, Isabelle JURY, Farida TEDJAR ;

Dates à retenir en 2016

- Concours de belote coincée à la salle d'animation rurale de REVENTIN le Dimanche 31 janvier 2016
- Assemblée générale le Vendredi 27 mai 2016
- Centre de loisirs du Lundi 4 au vendredi 27 juillet.

Le président ainsi que les membres de l'association, s'associent pour remercier toutes les personnes qui les soutiennent, ainsi que les communes citées ci-dessus pour leurs aides logistiques.

REVENTIN-VAUGRIS BOXE

Nouveau Club de boxe anglaise amateur dès l'âge de 16 ans.

La boxe est un excellent exercice, peut-être même le plus difficile de tous les sports. Cela nécessite vitesse, agilité, finesse, puissance, endurance.

Initiation pour la pratique au gymnase tous les :

- lundi de 17h à 19h
- mercredi de 13h à 15h30
- vendredi de 17h à 18h30



Sous la houlette de Raymond Dujet qui a participé à 63 combats amateur de 1966 à 1972 dont il fut trois fois champion Dauphiné Savoie, fondateur du club de Pont-Evêque boxe en 1980,

Au titre d'entraîneur, il a été demi-finaliste champion de France en poids coq et champion de France en poids-lourd.

Composition du bureau

- Président : Mickael DUJET
- Secrétaire : Erick DECOMBIS
- Trésorier : Maurice DENOLLY
- Formateur : Raymond DUJET
- Contact : 06.12.40.58.88

CIEM 25 ANS DÉJÀ !

La 25^{ème} rentrée du Centre Intercommunal d'Education Musicale s'est déroulée pour le mieux en septembre, accueillant 170 élèves dans des disciplines musicales variées.

Riche de ses nombreux échanges internationaux aux cours des dernières années (Belgique, Allemagne, Québec, Italie, Hongrie, Arménie...), l'école de musique a choisi de poursuivre ces grands événements et propose cette année à 30 jeunes musiciens un échange avec le lycée musical de Brasov (Roumanie) du 18 au 24 avril.

Agés de 11 à 18 ans, les musiciens auront l'occasion de faire des représentations sur place, mais aussi d'assister à des cours, à des concerts, de visiter et d'être immergés dans la culture roumaine car ils seront hébergés en famille d'accueil. Les retombées du projet sont donc tant sur le plan musical et expressif que sur le plan personnel et humain.



Depuis l'annonce du projet, les jeunes se réunissent et s'organisent afin de trouver des financements (vente de chocolats pour Noël, organisation d'une soirée théâtre (le 16 janvier au Côtés d'Arej), et de se préparer artistiquement parlant.

Cette 25^{ème} année sera donc particulièrement riche pour l'école qui n'oublie pas pour autant ces rendez-vous incontournables : Le T Jazz! le samedi 12 mars à Assieu et la Fête de la Musique le dimanche 19 juin aux Côtés d'Arej.»



➤ C.O. REVENTIN

Pour l'année 2015, 61 licenciés dont 15 féminines ont sillonné les routes de la région.

Points forts de l'année 2014

- Organisation de la Reventine le 10 Mai avec 420 participants
- Fin Mai séjour à Laouzas en Aveyron
- Week end familial à Plan de Baix le 27-28 Juin, le samedi plusieurs circuits vélo étaient proposés, le dimanche marche et pétanque.
- Semaine fédérale cyclos à Albi dans le Tarn en Aout (25 participants du COR sur 13000 cyclos)
- Grande Traversée du Jura en VTT 300 kms en 6 jours
- Organisation randonnée VTT et Marche le 18 Octobre, participation de 170 VTT et 229 marcheurs



Programme 2016

- > 10 Janvier : Galette des rois
- > 8 Mai : Reventine
- > 14 Mai - 21 Juin : Séjour en Toscane
- > 25-26 Juin : Week-end familial à Vogüé en Ardèche
- > 31 Juillet au 7 Août : Semaine fédérale à Dijon
- > 16 Octobre : ReVenTTinoise VTT et Marche
- > 18 Novembre : Assemblée générale

Tout au long de l'année des sorties club sont prévues le Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi et Dimanche route et VTT. Un aperçu de notre activité qui s'étoffe tout au long de la saison, si vous êtes intéressés que vous soyez débutants ou confirmés venez nous rejoindre.

Contact :

Bernard LECUYER : 07.83.28.29.72

Le club est accessible sur internet sur le site : lepetitbraquet.free.fr

➤ FREE DANCE COUNTRY « NOUVEAU CRÛ »

Le club de Country et Line Dance de Reventin Vaugris, Free Dance Country, fête ses huit ans d'existence et est fier de présenter le groupe pour la saison 2015-2016. Le club assure, à travers des représentations comme le téléthon du 8 décembre prochain ou des manifestations comme nos soirées de Novembre et du Printemps, la promotion de la danse country et de la danse en ligne.

Si les premiers pas sont parfois difficiles, l'apprentissage des danses devient très rapidement un plaisir captivant. La notion de groupe de ces danses devient une force de cohésion et d'entente, très souvent aussi de fous-rires, qui se traduisent par une ambiance d'amitié et une forte convivialité.

Free Dance Country propose 4 niveaux de cours où chacun pourra trouver son rythme et sa difficulté tout en partageant des danses communes au plus grand nombre.

Cette bonne ambiance générée pendant les cours se retrouve à travers les multiples sorties organisées dans les différentes manifestations organisées aux alentours et par l'association elle-même.

La diversité musicale offre également à chaque danseur une multitude « de plaisir et de découverte » qui entretiennent en permanence l'attention des intéressés.

Si vous souhaitez nous rejoindre vous pouvez nous contacter

- par mail : christianeballerand@free.fr
- ou par tél : 06.83.34.95.43
- ou via notre site internet : www.freedancecountry.fr

Sur notre site internet vous trouverez toutes les informations dont vous avez besoin, prix, jours et horaires des cours par niveau etc...



Gardons toujours à l'esprit que la Country & Line Dance est avant tout :

CONVIVIALITE, BONNE HUMEUR, AMITIE, RESPECT, SOLIDARITE
DANSER c'est bouger, bouger c'est la santé !!!

A très bientôt avec nous
Les membres du bureau

➤ HORIZON 38

Du vélo loisir à la compétition, notre club compte une vingtaine de licenciés qui brillent régulièrement sur les épreuves de la région : toute l'année, nous participons à différentes courses FSGT / UFOLEP. Que vous préfériez les courses en lignes, les cyclo-sportives, le cyclo-tourisme, les randonnées ou simplement participer à des entraînements collectifs, notre club souhaite faire découvrir à chaque athlète le goût de l'effort, à son rythme, dans un esprit de convivialité et de décontraction.

Des réunions sont organisées en fonction des : consultez le site du club pour vous informer : vchorizon38.blogspot.com

En somme, le plaisir de rouler ensemble prédomine...

Nous nous efforçons de rouler sérieusement... Sans se prendre au sérieux !!



Venez partager quelques kilomètres avec nous ; afin de partager la joie de rouler ensemble, nous vous proposons en semaine 2 sorties hebdomadaires au départ de Vienne (mardi et jeudi entre 12h00 et 14h00). Des sorties sont également prévues le week-end (informations sur le site du club).

Au programme 2016, nous organisons des randonnées sur route le dimanche 17 avril matin en direction du Pilat ; un rassemblement de vieilles voitures est prévu ce jour-là avec le club Virage de Vienne, ainsi qu'un rassemblement de vieux vélo ...plus d'informations sur notre site Nous participerons à plusieurs cyclo-sportives dans l'été et comptons fédérer chaque cycliste autour de la même passion qui nous anime tous.



➤ JUDO CLUB CHONAS-ST PRIM-REVENTIN



Les cours sont répartis comme suit

> LUNDI :

17h30 à 18h30 POUSSINS (2006/2007)
18h30 à 19h30 BENJAMINS-MINIMES (2002-2005)
19h30 à 21h00 COMBATTANTS (à partir de 2001)
JUJITSU/SELF DEFENSE (à partir de 15 ans)

> MERCREDI :

17h00 à 18h00 BABY JUDO (2010-2011)
18h00 à 19h00 ECOLE DE JUDO (2008-2009)
19h30 à 20h30 30 à 20h30 BENJAMINS-MINIMES (2002-2005)

> JEUDI :

18h30 à 19h30 FITNESS (à partir de 15ans)
19h30 à 20h30 FITNESS

> VENDREDI :

17h30 à 18h30 ECOLE DE JUDO (2008-2009)
18h30 à 19h30 POUSSINS (2006-2007)
19h30 à 21h00 COMBATTANTS (à partir de 2001)
21h00 à 22h00 JUJITSU SELF-DEFENSE (à partir de 15 ans)

Deux cours d'essais.

Dates à retenir :

- Samedi 21 mai 2016 interclub
- Samedi 18 juin 2016 Assemblée générale

Saison dernière : une bonne participation des jeunes judokas aux interclubs.

Dans la catégorie benjamins en compétitions officielles Léo ALESSANDRI a terminé 9^{ème} au district. Aux départementales Elsa GONTERO-CARAS 3^{ème}, Saféine GUES 2^{ème} et, Emna GUES 1^{ère}. Ensuite au niveau régional, Emna termine 1^{ère}, Elsa 2^{ème} et Saféine 3^{ème}. Félicitations à nos championnes.

Du côté des vétérans, félicitations à Serge SAMUEL qui a obtenu ses katas en juin à la maison du judo de Lyon (katas : préparation technique pour le passage de la ceinture noire).

Pour cette saison les compétitions commencent juste et espérons de bons résultats de nos judokas.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur persévérance, leur dynamisme et bonne humeur qui permet au club d'exister, et n'oublions pas nos sponsors.

Un grand merci à tous pour votre accueil lors de la présentation de notre calendrier et des brioches lors de notre fête annuelle fin Août.



Composition du bureau

- Présidente : Corinne GRENIER
- Trésorière : Corinne NEE
- Secrétaire : Véronique ZOK

Membres du bureau

- Jacques COUTURIER, Serge SAMUEL

Professeurs diplômés d'état

- Caroline ALAMERCERY, Igor CALDERER, Gilles DUTRON, Julien BEAL

Contact :

mail : corinne.gren@orange.fr
Tél : 06.07.21.50.76
Blog : <http://judoclubchonas.blogspot.fr/>

➤ LA MUSE CHAMPÊTRE

Composée d'une vingtaine de musiciens La Muse Champêtre participe à diverses manifestations :

- Carnaval des Roches de Condrieu
- Corso de Péage de Roussillon
- 8 Décembre à Saint Jean de Bournay
- Fête de la musique à Chonas l'Amballan



Et bien sûr les cérémonies officielles à Condrieu-Saint-Prim-Chonas l'Amballan et Reventin-Vaugris.

Notre traditionnel concert a eu lieu en Mai avec la participation très appréciée du Free Dance Country de Reventin.

Nous répétons tous les vendredis de 20h15 à 22h dans l'ancienne école des filles du village de Reventin sous la direction d'Hervé Gambonnet.



Nos pupitres : clarinettes-flûtes traversières-trompettes-saxophones alto et ténor-basses-trombones-batterie et percussions.

Un grand merci à tous pour votre accueil lors de la présentation de notre calendrier et des brioches lors de notre fête annuelle fin août : ATTENTION pour 2016 lors de notre fête (26-27-28 août) la paëlla du samedi soir sera sur réservation : les différents points de réservation seront précisés plus tard.

En décembre 2014, monsieur Pierre Cady porte bannière et en février 2015 monsieur Bruno Jury Président d'honneur nous ont quittés.

La Muse Champêtre renouvelle à chaque famille ses sincères condoléances.

Conseil d'administration :

- Présidents d'honneur : René LENTILLON
- Présidente : Véronique POUSSIERE
- Vice-Présidents : Jean-Jacques PLASSON et Philippe LENTILLON
- Secrétaire : Sandrine VIALLET
- Secrétaire adjointe : Amandine CADY
- Trésorière : Chantal RAVET
- Secrétaire adjoint : Pierre MONTABONNET
- Membres : Emilie CHANAL, Line GALVAN

Contact :

• Véronique POUSSIERE : 06.76.16.12.92
Adresse mail : veronique.cady@orange.fr
lamusechampêtre@hotmail.fr

NOUVEAU : retrouvez nous sur notre page facebook !

➤ SOU DES ÉCOLES

Qui sommes-nous et quels sont nos objectifs ?

Constitués de parents bénévoles, l'association du sou des écoles organise tout au long de l'année divers événements à la fois pour récolter des fonds pour aider au financement de projets scolaires mais également pour créer des moments de convivialité autour des enfants de l'école de Reventin. Vaugris

Fête de Noël, carnaval, fête de l'école sont des moments de joie et de partage qui permettent de créer de vrais souvenirs.

Pour que le sou continu nous avons besoin de vous ! Nous n'avons cessé de le répéter mais pour que le sou continu d'exister et puisse encore offrir aux enfants de l'école des moments de détente et de découverte nous avons besoin de vous ! Parents bénévoles qui donnez de votre temps pour que toutes les manifestations puissent se passer au mieux. Votre participation, sous quelque forme que ce soit (un gâteau, une présence ...) est INDISPENSABLE.





Les actions pour 2015 et 2016

La réussite de la bourse aux jouets et des moules frites de l'année dernière nous ont conforté dans notre envie de maintenir ces deux manifestations qui sont des moments d'échanges et de convivialité permettant à petits et grands de se retrouver.

La petite nouveauté de l'année : une vente de galettes !

Les dates importantes 2016 !

- Carnaval : Vendredi 11 mars 2016 à la S.A.R
- Fête de l'école : Vendredi 24 juin à l'école

- Assemblée générale : Vendredi 16 septembre salle de la vannerie
- Braderie puériculture bourse aux jouets : Dimanche 27 Novembre au gymnase
- Arbre de Noël : Vendredi 16 décembre à la S.A.R

Sans oublier nos ventes de gâteaux ouvertes à tous chaque jeudi avant les vacances scolaires place du marché. Pour nous joindre rien de plus simple : Régulièrement devant l'école.

Magali LACOUR : 06.19.15.52.79
Adresse mail : magali.lacour@hotmail.fr

Et plus que jamais avec le sourire dans la joie et la bonne humeur... Venez nombreux cette année partager avec nous et les enfants de beaux moments de partage.

Le bureau.

CLUB LÉO LAGRANGE

Création du club : 1985

Le club Léo Lagrange de Reventin-Vaugris c'est :
- 300 adhérents de 5 à presque 100 ans,
- 7 activités qui se déroulent du lundi au jeudi (gymnastique masculine et féminine, chorale, « Les amis du jeudi », modern jazz enfants, ados et adultes, dessin et théâtre),
- Des bénévoles, jamais assez nombreux, qui encadrent, aident, accompagnent, confectionnent, se démènent et sans qui ce bel édifice ne pourrait être. Merci à eux.
- Une équipe dirigeante à votre service et 6 salariées compétentes.

Le Modern jazz

7 cours le mercredi
à partir de 13h15 et à 20h15 (adultes)
3 cours le jeudi
à partir de 17h15 et à 20 h15 (jeunes adultes)

Les professeurs :
Nathalie BEDON, Céline EPISE, Marion LAROSE



Le Théâtre

Contact : Danielle CUERQ : 06.74.06.23.00



La chorale le mercredi 18h00

Responsable : Isabelle SALOMONE
Professeur : Véronique LAROSE



Les Amis du Jeudi le jeudi 14h00

Pétanque, jeux de société divers (belote, ...)
Responsable : Simone GENEVES : 06.79.01.15.96



La gymnastique homme le lundi 19h

Responsable : Bertrand AUTISSIER : 04.74.58.93.46



La Gymnastique féminine le mercredi 9h30

Responsable : Michelle MARTIN : 06.52.97.01.68
Professeur : Annick SIMIAN



le jeudi 19h15

Responsable : Andrée BADEL : 06.85.29.09.58
Professeur : Nathalie BEDON



Dessin Enfants le mercredi 16h30 Dessin Adultes le mercredi 17h45

Professeur : Térésa SORIANO
Responsable : Franck FRANCO



Vous avez envie de participer à nos activités, de nous aider, pas de souci contactez-nous.*

- > Andrée Badel : 06.85.29.09.58
- > Michelle Martin : 06.52.97.01.68

**Tous les groupes du modern jazz sont complets pour cette année, donc à la rentrée prochaine.*

Nos prochains Rendez-vous :

- Le dimanche 3 avril : concert de la chorale du club Leo Lagrange de R.V. (Eglise de Reventin-Vaugris).
- Le samedi 19 avril : soirée théâtre à la SAR (avec la troupe du club Léo Lagrange de Reventin-Vaugris).
- Le samedi 18 juin : Gala de Danse du Modern Jazz (Salle des Sports)
- Le vendredi 26 août : Assemblée Générale (SAR)
- Dernier trimestre 2016 : Matinée Produits du Terroir et concours de belote

Les membres du Conseil d'Administration :

Andrée BADEL (Présidente), Michelle MARTIN (vice-présidente), Bertrand AUTISSIER (trésorier), Gérard BAILLY (secrétaire), Catherine BONNETON, Danielle CUERQ, Rachel DODET, Franck FRANCO, Simone GENEVES (trésorière adjointe), Sophie LONG, Max PELLET, Isabelle SALOMONE (secrétaire adjointe).

➤ MÉMOIRES D'HOMMES

Avec MEMOIRES d'HOMMES, conservez l'histoire de votre famille

Nous sommes maintenant quatre biographes dans l'association MEMOIRES d'HOMMES: Patricia, Edith, Jean ou Yves, en mesure de recueillir le témoignage de votre vie, de celle de votre père, de votre mère, de votre grand-père, votre grand-mère.... et d'en rédiger l'histoire.

« Les paroles s'envolent, les écrits restent » dit-on, surtout quand les écrits rassemblés dans un livre avec photos, dessins, ... constituent un bel album de famille.

L'association Mémoires d'Hommes, présente au Forum des associations de Reventin Vaugris ou au Salon des seniors de Vienne, a montré ses réalisations de plus en plus nombreuses qui permettent aujourd'hui de conserver l'histoire des familles, mais aussi demain, l'histoire des personnages célèbres d'une commune, ou encore celle des lieux dans lesquels nous vivons : la Nationale 7, le Rhône, la voie PLM ...

Toute vie présente un intérêt et mérite d'être racontée et son histoire conservée. C'est la certitude des bénévoles de Mémoires d'Hommes..

Association Mémoires d'Hommes

- Président : Yves GRAS
- Vice-président : Jean CHAYLARD
- Secrétaire : Patricia LESAGE
- Adjointe : Annette GASPARINI
- Trésorière : Marie Cécile SAUSSARD
- Biographe : Jean CHAYLARD, Patricia LESAGE, Edith RUCHON, Yves GRAS



Mémoires d'Hommes réalise les biographies pour tous, notamment malades, en début de maladie d'Alzheimer, personnes en soins palliatifs.

Pour tous renseignements :
Yves GRAS : 06.86.78.53.25

➤ MOZI KANTO



Aider les enfants de Madagascar à apprendre la musique

Une nouvelle association a vu le jour sur la commune de Reventin Vaugris: MOZI KANTO – ce qui signifie « joli chant » en malgache.

L'objet de MOZI KANTO est :
d'aider à l'enseignement de la musique à Madagascar, notamment la musique classique,
de favoriser le développement des échanges entre musiciens français et malgaches
d'aider au développement de la lutherie à Madagascar.

L'association MOZI KANTO intervient en utilisant les moyens suivants :

- collecte de matériels :
 - instruments à cordes
 - petit matériel utile : chevalet, corde, hanche, tampon-vent
 - partitions
 - méthodes
- collecte de fonds pour aide à l'expédition
- envoi des dons à Madagascar et répartition selon des critères clairement définis
- échanges entre professeurs français et malgaches
- échanges entre luthiers français et malgaches.

Depuis septembre 2015, un professeur de musique français est parti à Madagascar pour apporter un premier lot de matériel et engager des partenariats entre écoles de musique et conservatoires, enseignants, orchestres et luthiers malgaches et français..

La présidente
Marie Hélène GRAS

COTISATION 2016

Adhésion simple :
5€- Adhésion de soutien 20€

A Madagascar le salaire moyen journalier est de l'ordre de 2€

MOZI KANTO

167 chemin de la chapelle
38121 REVENTIN VAUGRIS
Tel : 06.88.65.17.07

Composition du bureau

- Présidente : Marie Hélène GRAS - FEDRY
- Vice-Présidents : Guillaume GRAS
Haingo HARINANTENAINA
- Secrétaire : Yves GRAS
- Trésorière : Alexandre BERLIOZ
- Trésorier Adjoint : Yves GRAS

➤ SAINT-VINCENT

L'association dite de Saint-Vincent fut créée le 22 janvier 1866 par des vigneron et propriétaires de la commune avec 90 sociétaires et 10 membres au conseil de Saint-Vincent, le but étant l'entraide entre les membres, assister aux funérailles des sociétaires et fêter saint-Vincent par un banquet annuel. Cette année 2016 on fêtera le 150^{ème} anniversaire de la société le jeudi 14 juillet au stade. Au programme pétanque, repas campagnard, exposition de vieux matériels relatifs à la vigne et feu d'artifice.



Activité 2015

- Vendredi 23 janvier : AG bilan satisfaisant 144 membres
- Dimanche 25 janvier : fête de la Saint-Vincent, office religieux suivi de l'encaissement des cotisations avec la traditionnelle brioche et la participation de la chorale du club Léo Lagrange avant le traditionnel banquet où 110 convives ont pris part au repas servi par 45 de Saint-Maurice-l'Exil.
- Samedi 31 janvier : 30^{ème} édition de la matinée boudin-saucisses, une partie des bénéfices a été versée au CCAS et au club Léo Lagrange.

- Fin mars : entretien du vignoble, des élèves de l'école Paul Vincensini ont eu droit à un cours pédagogique sur le binage de la terre et taille des sarments.

- Samedi 15 août : pour la 2^o année le concours de pétanque fut une réussite avec 50 doublettes et plus de 110 personnes au repas campagnard.

- Jeudi 27 août : voyage annuel au Puy en Velay, visite de la dentelle aux fuseaux, découverte de la vieille ville en petit train, déjeuner avec les produits du terroir après-midi visite de la distillerie de la verveine du Velay.

- Septembre : vendanges et pressailles du Tokai plus de 50 litres se sont écoulés du pressoir les raisins de table du Muscat ont été offerts à la cantine scolaire.



Au cours de l'année 2015 huit de nos membres nous ont quittés Janine Rouveure, Bruno Jury, Roger Duc Dit Catty, Michel Barrou, Monique Fanget, Robert Celard, Yvonne Durand, Philippe Sondermayer.

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles Pour l'année 2016 nos prieurs : Bernard Denolly, Maurice Garin, les sous prieurs : René Giroud, Alain Jourdan.

Programme 2016 : Lorsque vous lirez ce bulletin, notre société aura déjà organisé son banquet annuel, son assemblée générale et sa matinée boudins/saucisses. Et n'oubliez pas le jeudi 14 juillet nous fêterons le 150^{ème} anniversaire de la société au stade. Comme d'habitude, un voyage sera organisé fin août.

TEAM CARPE EMOTION 38

En 1996 une poignée de copains voulaient monter un club de pêche sportive de pêche à la carpe. Poussé par le détaillant « chasse et pêche nano » le projet a vu le jour sous le nom du « team carpe euro pêche ».

Après quelques années le club fut rebaptisé « team carpe émotion 38 ». Le club est affilié au GN carpe (groupe nationale carpe).

- 20 février 2016 : matinée andouillettes frites
- Début juillet 2016 : enduro carpe



Bureau :

- Président : Jérôme FOURNERAY
- Trésorier : Johann LUVET
- Secrétaire : Florian COMMEAU

TENNIS CLUB DE REVENTIN-VAUGRIS- T.C.R.V.

L'année 2015 a déploré le départ, pour des raisons professionnelles, de Mme Florence Bourguignon et M. Cyril Roy.

Je les remercie pour leur dévouement et leur disponibilité leur remplacement sera difficile.

Côté sportif les deux équipes masculines et l'équipe féminine ont réussi à se maintenir dans leur division respective.

L'école de tennis du mardi soir donne beaucoup de satisfaction aux entraîneurs Gilles Monnin, Thierry Gouton et Daniel Tortorici.

Tous ceux qui désirent adhérer à notre association seront les bienvenus et nous sommes prêt à les intégrer aux entraînements du samedi matin.

Pour tous renseignements et nouvelles inscriptions contacter le Président François Carrion au 0652180914 ou par mail : francois.carrion@wanadoo.fr

Je vous remercie de votre patience.
Cordialement



Bureau :

- Président : François CARRION
- Trésorière : Vivianne BONNETON
- Secrétaire : Gilles MONNIN
- Secrétaire Adjointe : Raphaëlle DARNE

ASSOCIATION THÉ OU FILS

L'association THE OU FILS vient de naître à Reventin-Vaugris. Elle compte déjà dix-huit adhérentes.

Nos réunions sont tout ce qu'il y a de plus diversifié : points comptés, broderie traditionnelle, broderie au ruban, travaux d'aiguilles, etc.

Nous nous retrouvons à l'ancienne école de Reventin Le mardi de 14h à 18h et le jeudi de 14h à 18h.

Cordialement



UNION SPORTIVE REVENTINOISE / SECTION BASKET



PASSION, RESPECT, SOLIDARITE,
Sont les mots clés de la réussite de la saison 2014/2015.

On retiendra notamment les troisièmes mi-temps de l'équipe loisirs homme, les phases finales de l'équipe seniors féminine et surtout le tournoi SOLIDA 'BASKET de Pentecôte au profit des enfants malades avec la participation de la brigade cynophile de la gendarmerie de Vienne et du club handibasket de Bourgoin Jallieu.

Nous sommes heureux cette saison 2015-2016 de dépasser les 100 licenciés, d'accueillir une nouvelle équipe loisirs féminine, de nouveaux joueurs, de nouveaux arbitres, de nouveaux entraîneurs encadrés par Eric Denaud, de nombreux parents qui souhaitent s'investir dans le club.



Il faut souligner l'importance du travail réalisé par tous ceux qui bénévolement font vivre notre club et sans lesquels il ne pourrait exister.

Et pour faire connaissance c'est autour d'une paella géante préparée par le chef « Juan » que nous nous sommes retrouvés...



C'est dans cette dynamique très positive que nous souhaitons poursuivre l'aventure sportive tout au long de la saison.

Venez nous rejoindre vous êtes les bienvenus et vous verrez qu'à

L' U.S. REVENTIN BASKET
« Le bénévolat c'est pas triste ! »



A REVENTIN LA PASSION DU BASKET
AU QUOTIDIEN DEPUIS 1977

UNION SPORTIVE REVENTINOISE / SECTION FOOT

> SAISON 2014/2015



Ecole de foot

Grâce au travail et à l'implication des éducateurs nos jeunes continuent leur apprentissage du football. Plus de 100 joueurs cette saison ont participé aux entraînements et rencontres organisés pour eux.

Les catégories U15, U17 ont eu des résultats corrects malgré un manque d'effectif.

A noter : le bon parcours des U15 en Coupe Isère Repêchage (1/2 finale)

L'équipe U19, en entente avec Chavanay, a eu des résultats en dents de scie.

Cette entente est reconduite pour la saison prochaine.

Catégorie Séniors

Saison difficile. L'équipe I est reléguée en 1^o division et l'équipe II se maintient difficilement en 2^o division.

Présente les samedis et dimanches au stade pour les rencontres de football et de basket-ball, l'Union Sportive Reventinoise organise également diverses manifestations (moules frites, tournoi Solida'Foot et Solida'Basket, stage de foot et basket).

Nous avons fêté cette année le vingtième anniversaire de SOLIDA'FOOT. Les tournois de foot, de basket, le concours de pétanque, la randonnée, le Vtt et cette année le tournoi inter-entreprises nous ont permis de reverser la somme record de 17 106€ à l'APPEL (Association Philantropique de Parents d'Enfants atteints de Leucémie ou autre cancers)



Nous vous donnons rendez-vous le week-end de Pentecôte 2016 pour la prochaine édition de cet événement organisé par notre association.

Un grand merci à tous sans qui rien ne serait possible.

Les manifestations

Samedi 12 mars 2016 : Matinée diots

Jeudi 12, Vendredi 13, samedi 14, dimanche 15 et

lundi 16 mai 2016 : Tournoi Solida'foot, Solida'basket

Dimanche 12 juin 2016 : Assemblée générale et 70 ans de l'USR

vendredi 11 novembre 2016 : Matinée moules frites

Le bureau de l'U.S.R. :

Président : Hervé RIVOIRE

Section foot :

• Vice Présidente : Pascale LANDREAU

• Trésorière : Claudine BOUCHTA

• Trésorier adjoint : Jean PROENÇA

• Secrétaire : Nadine FUELLE

• Secrétaire adjointe : Rose ROPERO

• Correspondant : Marc DE HARO

Section basket :

• Vice Président : Michel RODRIGUEZ

• Trésorière : Odile FOURNERAY

• Secrétaire : Laurence RODRIGUEZ

• Secrétaire adjointe : Christèle ORTIGÉ

• Correspondante : Odile FOURNERAY

Membres du bureau :

Nicolas ARGOUD, Rebecca ARGOUD, Pierre AUGUSTE, Michel BOUCHACOT, Serge BOUQUIN, José BRAGANÇA, Catherine BRUYÈRE, Yann CODURI, Yannick LANDREAU, Franck PACCALET, Fabien RUGGERI, Robert VERNAIS.

LA VANNERIE REVENTINOISE

L'association vous accueille toujours le lundi après-midi, dans les locaux de la vieille école, de 14h à 18h pour apprendre différentes techniques de vannerie, se perfectionner, partager les savoir-faire de chacun, tout cela bien sûr dans un climat de convivialité. Chacun, selon ses goûts, peut travailler l'osier ou le rotin, réaliser corbeilles, paniers, ruche, bonbonne, mallette ou créer des objets décoratifs.

La vannerie reventinoise compte cette année 38 adhérents dont quatre nouvelles personnes.

Pour la première fois, nous avons organisé en mars un nouvel événement : une matinée soupes à déguster, à emporter qui a remporté un franc succès. Nous renouvelerons donc cette opération en novembre, rendez-vous le samedi 26 novembre à partir de 18h.

Auparavant, nous proposerons une matinée découverte de salades composées printanières le 1^{er} mai 2016.



Enfin, la Vannerie reventinoise s'implique désormais auprès des enfants de la commune en participant aux Nouvelles Activités Périscolaires : quelques-uns d'entre nous interviennent le vendredi après-midi pour apprendre aux enfants le tressage du rotin et du papier recyclé.

Pour le bureau, le Président
Jean Paul PÉPIN

ASSOCIATION DE CHONAS - SAINT-PRIM - REVENTIN ZUMBA

Vous souhaitez pratiquer une activité sportive fun et ludique dans une ambiance conviviale alors rejoignez-nous tous les lundis soirs pour 1h de Zumba !!

Un cours de gym collectif et accessible à tous alliant danse et fitness sur des rythmes entraînants. Ici vous brûlez des graisses avec le sourire, pour maigrir et se tonifier tout en se défoulant et s'amusant !!! Chaque lundi de 21h à 22h à la salle polyvalente de Chonas / St-Prim.

Les mercredis soirs, c'est à la salle d'animation rurale de Reventin-Vaugris que vous pourrez suivre des cours de Step de 21h à 22h Ambiance similaire pour une activité complémentaire.

Tous ces cours sont assurés par Samir LABIDI, coach sportif diplômé d'Etat !

Soirée Zumba organisée le 16 septembre
Renseignements : severinezumba74@gmail.fr
ou 06 18 01 05 93

RESTER EN FORME N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI FUN !!!



➤ ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR SOUTENIR LE MAS DES CHAMPS



L'offre perdure, se développe et soit toujours de qualité pour la population. C'est cette vision qui est partagée par les quarante communes adhérentes, réparties sur le Pays Roussillonnais, sur Vienne Agglo, ainsi que sur les communautés de communes de Condrieu et du territoire de Beaurepaire.

L'objectif de l'année 2016 : proposer une évolution de l'association afin qu'elle participe activement au soutien bien entendu de l'établissement SSR qu'est le Mas des Champs et également au soutien d'une offre globale de santé sur l'ensemble du bassin de vie.

> Soutenir l'établissement de soins de suite et de réadaptation en participant activement à son évolution.

> Agir pour l'amélioration du cadre de vie et du confort des patients.

A ce jour, 40 communes adhérentes du grand bassin de vie autour de la commune de Saint-Prim qui représentent plus de 110 000 habitants soutiennent la pérennité de cet établissement de soins de suite et de réadaptation (SSR) sur le territoire. L'environnement très favorable au repos et à la récupération, la qualité et l'expertise des équipes médicales ainsi que la qualité de l'accueil sont reconnus depuis de nombreuses années aussi bien par les patients que par les familles qui viennent leur rendre visite. Par ailleurs, et conformément aux orientations du SROS SSR Rhône-Alpes, les prises en charge des patients en gériatrie, cancérologie et soins palliatifs sont devenues des axes majeurs.

Cette réorientation forte a directement contribué, fin juin 2015, à l'obtention du renouvellement de l'autorisation d'exercer sur le site de Saint Prim pour une nouvelle période de 5 ans. Pour autant l'établissement poursuit ses réflexions sur des coopérations, dans le cadre d'un projet médical territorial concerté, avec le centre hospitalier de Vienne et le centre de soins de Virieu (autre établissement ORSAC). Après une période de doute liée à la recombinaison de l'offre de soins SSR initiée par l'ARS en région Rhône-Alpes, le Mas des Champs conforte sa place et sa crédibilité.

Dans ce cadre le rôle de l'association « POUR SOUTENIR LE MAS DES CHAMPS » a tout son sens. Tous les élus, et en particuliers les grands élus, sont attentifs et savent se mobiliser pour s'unir autour d'un projet pour que

Bureau :

- Président : Didier GERIN (maire de Saint-Prim)
- Trésorier : Serge CARMONA
(adjoint mairie de Saint-Alban-du-Rhône)
- Secrétaire : Max PHILIBERT
(adjoint mairie des Roches-de-Condrieu)
- Secrétaire Adjointe : Raphaëlle DARNE



Siège social – Mairie de Saint-Prim
04 74 56 42 70

didier.gerin@saint-prim.fr

➤ AGIR ENSEMBLE POUR REVENTIN-VAUGRIS

Après deux ans de mandat la solidarité du groupe reste un atout fort pour la poursuite de notre programme qui a reçu la majorité des suffrages aux élections.

Les commissions communales se réunissent sous la responsabilité des adjoints et un travail important s'y déroule. Ce sont dans ces réunions qu'ont lieu les débats. C'est un travail préparatoire qui a le mérite de ne pas alourdir les séances publiques du Conseil Municipal. Chaque délibération peut faire l'objet d'un amendement réglementaire, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à ce jour.

L'avancement des 5 points de notre programme :

1-Le cadre de vie

Proposition : Veiller à respecter le caractère de village et maîtriser son développement. Rester proche des associations locales
Ce qui a été fait en 2015 : Construction d'une liaison piétonne sécurisée et éclairée entre la RN 7 et le pont de l'Autoroute A7. Lancement d'études sur la circulation et la réhabilitation du centre village et sur la vidéo-protection.
Etudes pour le réaménagement de l'espace sportif Jean-Louis Rivoire.

2-Vie familiale

Proposition : Proposer aux Reventinois des services et réponses adaptées à leurs besoins et pour tous les âges de la vie
Ce qui a été fait en 2015 : Mise en place des repas «Papot'âge» une fois par mois avec succès.
Poursuite des actions organisées antérieurement : repas CCAS et chasseurs, téléalarme, ciné d'or, portage repas.
Contrat enfance-jeunesse : Etude entreprise pour la gestion du Contrat Enfance Jeunesse (centre aéré) avec les communes de Chonas l'Amballan, Les Côtes d'Arej, et Saint-Prim.

3-Fiscalité

Proposition : Maîtriser le budget, éviter une hausse des taux de notre fiscalité et veiller à maintenir un faible endettement afin de conserver une politique d'investissement
Ce qui a été fait en 2015 : Vote du budget annuel sans augmentation des taux d'imposition. Maintien d'un faible endettement. et d'une capacité d'investissements pour le futur.

4-ViennAgglo

Proposition : Maintenir sa place, porter la voix de la commune au sein des différentes structures de l'intercommunalité.
Ce qui a été fait en 2015 : Très bonne participation de nos délégués dans les différentes commissions thématiques. Augmentation de l'enveloppe financière pour l'entretien de notre voirie communale. Participation de ViennAgglo pour la construction des trottoirs.

5-Economie locale

Proposition : Développer les services de proximité. Préserver et favoriser les emplois de la commune
Ce qui a été fait en 2015 : Mise en location d'une partie de l'école de la Gare pour faire vivre ces locaux et apporter de nouvelles activités économiques avec des emplois.
Arrivée de nouveaux professionnels médicaux et paramédicaux.
Réouverture d'un commerce

Nous rappelons à tous les Reventinois que les séances du conseil municipal sont publiques N'hésitez pas à venir. Vous pourrez vous rendre compte du déroulement des séances et du vote des différentes délibérations qui sont proposées dans l'intérêt de notre commune, de ses habitants et des acteurs de la vie économique.

➤ AVEC VOUS CAP SUR 2020

2015, c'est d'abord une pensée pour toutes les victimes des actes terroristes en Isère, à Paris, en France et dans le monde entier.

2015, c'est aussi les démissions successives de 10 élus de notre liste.

Malgré cela, nous avons assisté régulièrement aux réunions du conseil municipal et des commissions dont nous sommes membres. Nous regrettons comme en 2014 le manque de débat démocratique à l'origine de ces multiples démissions. A ce titre, Luc AUGAGNEUR a été contraint de saisir Mme le Sous-Préfet pour rappeler les règles de nos institutions républicaines.

Pour exemple : s'il y a bien une délibération qui aurait dû avoir un consensus unanime, c'est la délibération d'avril 2015 sur la zone d'implantation du demi-échangeur mais Mme le Maire a refusé de débattre de l'amendement proposé par notre liste.

2016 : transformation de notre village ?
Nous continuerons à porter la vision de ceux qui nous ont donné leurs suffrages. Nous resterons force de proposition et non d'opposition. Nous ne voulons pas du demi-échangeur de l'autoroute au niveau du péage.

Nous accompagnerons les projets qui iront dans le sens de la modernisation de nos infrastructures pour toute la commune et non uniquement pour le centre du village. En effet, des quartiers sont abandonnés depuis de trop nombreuses années.

Dans la ligne des règles que Mme le Sous-Préfet a rappelé, nous souhaitons que le débat démocratique s'instaure enfin. Il appartiendra à la majorité de s'y inscrire. Nous favoriserons les échanges s'ils sont constructifs.

Vos élus de notre liste :
Dominique MOSNIER, Luc AUGAGNEUR, Cyril CHALAMET, Katy CAMUS

📍 INFORMATIONS UTILES



Les services de la mairie

Tél : **04.74.58.80.17** / Fax : **04.74.58.94.42**
 Adresse e-mail : secretariat@mairiereventinvaugris.fr
 Site : www.mairiereventinvaugris.fr

🕒 Secrétariat ouvert :

Lundi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h à 17h
 Mardi et Mercredi de 8h00 à 12h00

🕒 Permanences des élus :

Mme CELARD, maire, reçoit sur rendez-vous
M. BOITON, premier adjoint, reçoit sur rendez-vous
Mme BAZILE, deuxième adjointe, reçoit sur rendez-vous
M. DAVID, troisième adjoint, reçoit sur rendez-vous
Mme COLEON LAYNAUD, quatrième adjointe, reçoit sur rendez-vous
M. PELLET, cinquième adjoint, reçoit sur rendez-vous

Les conseillers délégués peuvent également vous recevoir sur rendez-vous.

L'école Paul Vincensini

Directeur : M. HEREDIA
 Email : ce.0380920u@ac-grenoble.fr
 Tél : **04.74.58.82.90**

Les services municipaux

🕒 Restaurant scolaire – Rue Mouret :

Email : cantine@mairiereventinvaugris.fr
 Tél : **04.74.58.92.48**

Site : www.mairiereventinvaugris.fr, page « La cantine et la garderie »

🕒 Périscolaire/garderie et NAP, nouvelles activités périscolaires

Email : periscolaire@mairiereventinvaugris.fr
 Tél : **04.74.58.97.28 / 07.76.07.49.73**

🕒 Bibliothèque municipale :

Email : bibliotheque@mairiereventinvaugris.fr
 Tél : **04.74.58.58.45**

La Salle d'Animation Rurale

Pour la location de la Salle d'Animation Rurale, se renseigner en Mairie.

Tarifs 2016 (inchangés):

- 🕒 200 euros pour 24 heures, avec vaisselle 230 euros
- 🕒 300 euros pour 48 heures, avec vaisselle 330 euros
- 🕒 Caution de 300 euros pour le matériel et de 60 euros pour l'entretien.

La salle Polyvalente (gymnase)

Tél/fax : **04.74.15.97.19** (bureau)

Recensement militaire

Les jeunes (garçons et filles) doivent se faire recenser à 16 ans dans le mois d'anniversaire. Se présenter en Mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile.

Liste électorale

Vous êtes nouvel habitant de la commune, faites-vous inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2016, pour figurer sur la liste à compter du 1^{er} mars 2017. Les jeunes qui auront 18 ans avant le 1^{er} mars 2017, qui ce sont fait recenser, seront inscrits d'office. Un courrier leur sera adressé.

Concession au cimetière – columbarium

Pour tous renseignements, adressez-vous en Mairie

L'agence postale communale

Tél : **04.74.48.20.87**

Le Grand Chemin (RN7)

Ouverte du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30

Et de 9h à 11h30 le samedi matin

Départ du courrier à 15h en semaine et 10h le samedi



Les professionnels de santé

- 🕒 Médecin : **04.74.87.67.12**
- 🕒 Infirmière : **07.70.54.66.03**
- 🕒 Psychologue : **06.49.65.59.27**
- 🕒 Acupuncture – Réflexologie : **06.98.16.81.57**
- 🕒 Diététicienne - Nutritionniste : **06.72.91.85.68**
- 🕒 Sophrologue : **06.75.59.81.21**
- 🕒 Magnétiseur : **07.50.60.19.97**
- 🕒 Masseur - Kinésithérapeute : **06.75.08.07.65**

Déchets

Ramassage des ordures ménagères : Il a lieu tous les jeudis matins. **La collecte des déchets ménagers sera maintenue les jours fériés.** (Hors 1er janvier, 1er mai et 25 décembre). Veillez à bien présenter vos bacs la veille au soir.

> Déchèterie VIENNE Sud

Accès aux habitants munis d'une carte délivrée en Mairie
 Tél : **04.74.31.05.83**

Horaires d'ouverture du lundi au samedi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

Enfance

> Petite enfance : ViennAgglo

Point info : **04.27.87.80.00**

Multi-accueil Cocon de Soie : **04.74.84.85.86**

à Chonas-L'ambellan

> Relais assistantes maternelles

Mme Fabienne PUTOUX :

Tél : **04.74.84.85.87**

ramcocondesoie@viennagglo.fr

Divers

> L'VA – Transport à la demande

Tél : **0810.414.909** (documentation en Mairie)

Site web : www.lvabus.com ou agence commerciale L'va

Point Info : **04.74.85.18.51**

> Conseil d'Architecture d'Urbanisme et Environnement

C.A.U.E.

Prendre rendez-vous avec Mme PINHÈDE :

Tél : **04.74.78.78.83**

> Assistante Sociale

Pour prendre contact : **04.74.85.08.35**

> Conciliateur de justice

Prendre rendez-vous en Mairie de Jardin :

Tél : **04.74.31.89.31**

👉 QUELQUES RÉGLEMENTATIONS À RESPECTER

Objets bruyants

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique, etc. peuvent être effectués

- 👉 Les jours ouvrables de **8h à 12h et de 14h à 19h30**
- 👉 Les samedis de **9h à 12h et de 15h à 19h**
- 👉 Les dimanches et jours fériés de **10h à 12h**



Ambroisie

Destruction obligatoire avant la floraison

Afin d'empêcher la pollinisation et la prolifération de cette plante allergène, il convient de la détruire avant la floraison. Rappelons qu'on la trouve essentiellement sur les terrains non entretenus mais parfois aussi dans les jardins et les champs cultivés.



Divagation des animaux

Tout animal divagant sur la voie publique ou dans la campagne sera conduit sans délai **au refuge de la S.P.A de Brignais**. Les chiens ne doivent en aucun cas aboyer sans raison lorsque le maître est absent, de jour comme de nuit. Ceci peut être considéré comme tapage diurne ou nocturne, donc répréhensible.



Vidange des piscines privées

La réglementation en vigueur stipule, au regard des règles d'urbanisme :

« Le rejet des eaux de la piscine ne doit pas entraîner de teneur en chlore supérieure à 0,005 mg/l dans le milieu récepteur. Le rejet dans un réseau d'eaux usées est interdit, et en cas de vidange de l'eau de la piscine, l'eau ne devra pas s'écouler sur la chaussée, ni dans le fossé de la route.»



Brûlage des déchets verts INTERDIT

L'arrêté n°2013-322-0020 du 18 novembre 2013 abroge l'arrêté n° 2008-11470 du 15 décembre 2008.

Les déchets verts doivent être laissés en décomposition naturelle, compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie, et non plus brûlés.



<http://www.mairiereventinvaugris.fr>

👉 ÉTAT CIVIL – ANNÉE 2015

Naissances



👉 BURATTO	Nina, Soa, Hélène	29 mars à VIENNE
👉 VALETTE	Arthur	27 mars à PIERRE-BÉNITE
👉 VIDAL	Aurel, Gérard, Théodore	10 avril à VIENNE
👉 CHAVANNE	Luis	19 avril à VIENNE
👉 TALIERCIO	Clara, Eva	25 avril à VIENNE
👉 ARGOUD	Emma	01 mai à VIENNE
👉 MARCHAND	Elyakim, Jean, Bernard	11 mai à VIENNE
👉 DUMOULIN	Eloïs	03 juin à VIENNE
👉 ESTRE	Loris, Kévin, Jules	09 juin à VIENNE
👉 SILVA	Clément, Antoine	04 juillet à VIENNE
👉 GRAU	Liam	30 juillet à VIENNE
👉 BERTRAND	Juliette, Lucie	01 août à VIENNE
👉 JOANNY	Eden, Florian	24 août à VIENNE
👉 RETHO	Jamie-Line, Juliana, Emmanuelle, Christine, Cécile	08 octobre à PIERRE-BÉNITE
👉 VIRATELLE OGERET	Emmy, Lili	09 octobre à VIENNE
👉 FAVOULET	Calie	11 octobre à FEYZIN
👉 BALAGUER OGERET	Thiméo, Christian, Patrick	28 novembre à VIENNE
👉 DEVILLE	Louis	14 décembre à VIENNE

Mariages



▶ LAKEHAL Mohamed & CHAÏBEDDRA Nabila	11 avril
▶ MIRZOYAN Charles & PRIEUX Cécile-Alexandra	24 avril
▶ MOREL Sébastien & JANKOWSKI Emilie	23 mai
▶ CARCEL Ludovic & MARION Jessica	20 juin
▶ PAGEAUX Sylvain & RASA Carine	11 juillet
▶ VIAL Pierre & COULOUMY Alexia	18 juillet
▶ CAMPANALE Vincent & CORINO Nicole	5 août
▶ MARIANI Patrick & BERRY Irène	3 octobre

Décès



▶ TARASEWICZ épouse ROUVEURE Jeanne	13 janvier	126, chemin du Vieux Vaugris
▶ LOCONTE veuve CAMPANALE Filomena	26 janvier	1035, le Grand Chemin
▶ TARANTELLI Lino	31 janvier	717, RN 7 Vaugris
▶ SALICHON veuve FERNANDES Jeanine	15 février	313, chemin des Joncs
▶ JURY Bruno	20 février	336, le Grand Chemin
▶ DUC DIT CATTY Roger	25 mars	293, chemin du Vieux Pavé
▶ THIBAUD Christophe	10 avril	186, rue des écoles lot. Jullien
▶ DIAZ épouse CANO Marie	18 juin	Lot. Fort Massot
▶ GUYONNET épouse FANGET Monique	4 juillet	chemin des Cimes
▶ CÉLARD Robert	10 juillet	19, route des Côtes d'Arey
▶ GALLERAND veuve DURAND Yvonne	26 juillet	4, lot les muriers
▶ SONDERMEIJER Philippe	22 août	67, chemin du Lièvre
▶ VIDOR Henri	18 octobre	557, chemin de la Conche
▶ VIVIEN Firmin	5 novembre	179, chemin de Rivière
▶ MERLE André	22 novembre	54, impasse de Gerbolle

PIÈCES ADMINISTRATIVES



Extrait d'acte de naissance

▶ Mairie du lieu de naissance
Indiquer nom, prénoms, date de naissance

Extrait d'acte de mariage

▶ Mairie du lieu de mariage
Indiquer nom, prénoms, date de mariage

Extrait d'acte de décès

▶ Mairie du lieu de décès ou de domicile du défunt
Indiquer nom, prénoms, date du décès

Carte nationale d'identité

▶ Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est **passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.**

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

La prolongation de 5 ans de validité de votre carte est automatique si elle a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. Elle ne nécessite aucune démarche particulière, la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Attention : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les mineurs. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Passeport

▶ valable (10 ans majeurs ou 5 ans mineurs)
Se renseigner en Mairie de Vienne ou de Roussillon

Duplicata du livret de famille

▶ Mairie du domicile
Indiquer nom, prénoms, date et lieu du mariage. Ainsi que nom, prénoms, date et lieu de naissance pour les enfants.

Certificat de résidence

▶ Mairie
Fournir un justificatif de domicile

Légalisation de signature

▶ Mairie
Document à légaliser à signer lors de la légalisation

Permis de conduire

▶ Mairie ou Sous Préfecture
Dossier à retirer en Mairie ou Sous Préfecture
Demande de visite médicale : dossier à retirer en mairie ainsi que la liste des médecins agréés.

Extrait de casier judiciaire (bulletin n°3)

▶ Casier judiciaire National 107
Rue du landreau 44079 Nantes Cedex 1
Nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse actuelle. Gratuit (Ne pas joindre d'enveloppe ou timbre pour la réponse) ou par internet

Pour toute situation particulière, se renseigner en Mairie au 04.74.58.80.17

NUMÉROS UTILES



ADPAH

(Aide à domicile aux personnes âgées et handicapées)
14, rue Emile Romanet 38217 VIENNE
Tél : **04.74.85.11.18**
Email : adaph@wanadoo.fr

Allocations Familiales de l'Isère (CAF)

1, Montée Saint Marcel – Vienne :
Tél : **0.810.253.880**

CAPV

(Communauté d'Agglomération du Pays Viennois – ViennAgglo)
Espace St Germain – 30 avenue Général Leclerc - Vienne :
Tél : **04.74.78.32.10**

Centre des Finances Publiques

Trésorerie de Vienne Agglomération
Jazz Parc – Espace St Germain – Vienne :
Tél : **04.74.85.79.99**

Centre des Impôts

12, rue Jean Moulin – Vienne :
Tél : **04.74.31.31.48**

Chambre de Commerce et Industrie

2, place St Pierre – Vienne :
Tél : **04.74.31.88.52**

Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Isère

2 place Saint-Pierre - Vienne :
Tél : **04.76.70.82.09**

Clinique Trénel

575, Rue Docteur Trenel – Ste Colombe :
04.74.53.72.72
☎ Centre radiologie : **04.74.53.75.00**
☎ IRM & Scanner : **04.74.53.75.75**

CPAM de l'Isère (Sécurité Sociale)

1, place St Pierre – Vienne
Tél : **3646** (prix appel local)

ErDF / EDF

☎ Sécurité Dépannage : **09.72.67.50.38**

Orange / France Telecom

Place Pierre Sépard – Vienne : **1014**
Dérangements : **1013**

GDF/Suez Dolce Vita

☎ Contrat électricité : **09.69.324.324**

GrDF

☎ Urgence sécurité Gaz : **0.800.47.33.33**
☎ Raccordement gaz naturel : **0.810.224.000**

Gendarmerie

5, rue de l'Isle – Vienne
Tél : **17** ou **04.74.53.10.17**

Hôpital Lucien Hussel – Vienne

☎ Standard : **04.74.31.33.33**
☎ Urgences : **04.74.31.32.59**
☎ Urgences Pédiatriques : **04.74.31.33.78**

NUMÉROS UTILES

Inspection du Travail

Cours de Verdun – Vienne
Tél : **04.74.78.88.10**

Mutualité Sociale Agricole (MSA)

Malissol – Vienne
Tél : **04.74.85.98.54**

Paroisse Mère Térésa

(Association des trois vallées)
84, Rue Potiers - Estrablin
Tél : **09.80.41.92.29**

Pôle Emploi (regroupement ANPE – ASSEDIC)

30 avenue du Général Leclerc - Vienne
Tél : **3949**

Pompiers – SDIS de l'Isère

48, avenue Berthelot – Vienne
18 / Portable : **112**

SAMU : 15

Lyonnaise des eaux (SDEI)

ZI de l'Abbaye – rue Laverlochère
38780 Pont-Evêque : **0.977.409.443**
Urgences : **0.977.401.133**

SSIAD (service de Soins Infirmiers à domicile)

ADMR des 3 Rivières – 159, route des Alpes VERNIOZ
Tél : **04.74.15.02.97**

Sous Préfecture

Bd Eugène Arnaud – Vienne
Tél : **04.74.53.26.25**

Grefe du Tribunal de Commerce

27, rue de Bourgogne
Tél : **04.74.59.68.80**

Tribunal d'Instance

16, place Charles de Gaulle
Tél : **04.74.59.10.80**

Tribunal de Grande Instance

16, place Charles de Gaulle
Tél : **04.74.78.81.81**

CONSERVATION DES PAPIERS PERSONNELS

Conservation des papiers personnels (famille)

TYPE DE DOCUMENT	CONSERVATION
Contrat de mariage	toute la vie
Divorce (jugement de divorce)	toute la vie
Dossiers scolaires	pendant la durée des études
Livret de famille	toute la vie

Conservation des papiers de banque et impôts

TYPE DE DOCUMENT	CONSERVATION
Livret d'épargne	toute la vie
Preuves de paiement des impôts	4 ans pour l'impôt sur le revenu et 7 ans pour l'ISF
Redevance télévision	3 ans
Relevés de comptes bancaires	5 ans
Relevés de Compte Courant Postal (CCP)	5 ans
Souches de chèques	5 à 10 ans



Conservation des papiers de logement

TYPE DE DOCUMENT	CONSERVATION
Baux de location	5 ans après le départ du logement
Certificat de ramonage	1 an
Construction (tout document la concernant : factures, procès-verbal de réception...)	10 ans au moins
Devis	jusqu'à l'établissement de la facture
Engagements de location	pendant toute la durée de la location
Etat des lieux	jusqu'au remboursement du dépôt de garantie
Factures de travaux ou réparations	10 ans si elles ont été faites par un commerçant, 30 ans par un artisan
Quittances de loyer	5 ans

Conservation des papiers de la C.A.F. (santé, sécurité sociale)

TYPE DE DOCUMENT	CONSERVATION
Cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales	5 ans
Décompte de Sécurité sociale	2 ans
Dossiers médicaux	toute la vie

Conservation des papiers de la vie quotidienne

TYPE DE DOCUMENT	CONSERVATION
Factures d'eau	4 ans pour un prestataire public et 2 ans pour un prestataire privé
Factures de téléphone	1 an
Factures EDF-GDF	2 ans
Bons de garantie	pendant la durée de vie

Conservation des papiers du travail et de la retraite

TYPE DE DOCUMENT	CONSERVATION
Accident de travail (et tout document le concernant)	toute la vie
Bulletins de salaire	jusqu'à liquidation de la retraite
Bulletins de paie de vos employés, le cas échéant	5 ans
Certificat de travail	jusqu'à la retraite
Contrat de travail	toute la vie
Retraite (tous les papiers la concernant)	toute la vie
Diplômes	toute la vie

Conservation des autres documents

TYPE DE DOCUMENT	CONSERVATION
Livret militaire	toute la vie
Pensions civiles et militaires (et tous les papiers les concernant)	toute la vie
Polices d'assurances	10 ans à compter de la fin du contrat, au-delà si un sinistre est en cours de règlement
Crédit / Prêt à la consommation	2 ans, à compter du règlement de la dernière échéance
Quittances de primes d'assurances	2 ans
Testament	toute la vie

CALENDRIER DES FÊTES 2016



Lundi 04	Vœux du Maire 18H30 > Gymnase
Dimanche 10	COR / Tirage des Rois (adhérents) 17h > SAR
Dimanche 17	Sou des écoles / Moules - Frites > SAR
Vendredi 22	CJRV / Tirage des Rois (adhérents) 19h > SAR
Dimanche 24	St Vincent / Banquet > SAR
Lundi 25	St Vincent / AG 10h > SAR
Samedi 30	St Vincent / Matinée Boudin - Saucisses > SAR
Dimanche 31	Association Familiale / Concours de Belote > SAR



Vendredi 05	La Muse Champêtre / AG 20h > Salle de la Muse
Samedi 06	Amélie tout schuss / Repas > SAR
Samedi 20	Team Carpe Emotion 38 - Matinée Andouillettes > SAR



Vendredi 04	CCAS / repas chasseurs > SAR
Vendredi 11	Sou des écoles - Carnaval > SAR
Vendredi 11	CJRV - AG 19h > Vannerie
Samedi 12	USR - Matinée Diots > Stade



Dimanche 03	Léo Lagrange / Chorale 15h > SAR + Eglise
Samedi 09	Country / Bal country > SAR
Dimanche 24	APF / Randonnée > SAR



Dimanche 01	Vannerie / Dégustation Salades > Vannerie
Dimanche 08	COR / La Reventine route > Gymnase
Dimanche 08	Cérémonie du Souvenir > SAR
Vendredi 13	ACCA / AG 18h30 > SAR
Judi 12 à lundi 16	USR / Solida > Stade et Gymnase
Samedi 21	Théâtre « Toqué avant d'entrer » Léo Lagrange > SAR
Dimanche 22	Sou des écoles / Vide grenier > Gymnase
Judi 26	Mémoires d'Hommes / AG > Vannerie
Vendredi 27	Association Familiale / AG > Chonas
Samedi 28	La Muse Champêtre / Concert > SAR



Dimanche 12	USR / AG & 70ème anniversaire > Stade & Gymnase
Samedi 18	Léo Lagrange / Gala modern jazz > Gymnase
Vendredi 24	Sou des écoles / Kermesse > Ecole ou SAR
Lundi 27	Vannerie / Repas adhérents > SAR



**Du 4 juillet
au 29 juillet**

Association Familiale / Centre aéré > Chonas

Jeudi 14

St Vincent / 150ème anniversaire > Stade/Gymnase



Vendredi 26

Léo Lagrange / AG > SAR

**Du vendredi 26
au Dimanche 28**

La Muse champêtre / Fête de la Muse > SAR



Vendredi 02

Forum des Associations > SAR

Vendredi 16

Association à la vie / Réunion > SAR



Samedi 08

CJRV/ Loto 18h30 > SAR

Dimanche 16

COR / La ReVenTTinoise VTT & Marche > SAR

Dimanche 16

ACCA / Dimanche à la Chasse (Chasse + public)



Dimanche 06

Léo Lagrange / Produits du terroir > SAR

Vendredi 11

Cérémonie du Souvenir > SAR

Vendredi 11

USR / Moules - Frites > Gymnase

Vendredi 18

COR / AG 18h > SAR

Samedi 19

ACCA / Matinée Boudins / Saucisses 8h > SAR

Dimanche 20

Sou des écoles/ Bourse aux jouets > Gymnase

Vendredi 25

CJRV / Soirée Adhérents 19h30 > SAR

Samedi 26

Vannerie / Dégustation soupes 18h > Vannerie

Samedi 26

Country / Journée et Soirée country > Gymnase



**Vendredi 02
et Samedi 03**

Téléthon > Gymnase

Dimanche 04

Léo Lagrange / Concours de belote > SAR

Mardi 06

CCAS / Repas de Noël > SAR

Vendredi 16

Sou des écoles / Arbre de Noël > SAR

Cà s'est passé en 2015...



Deux équipes de choc pour la vigne :
les Juniors de l'école et les seniors
de la Société St Vincent



Leçon de taille donnée par M. Guyonnet



Des élus motivés sur le terrain de foot



Des enfants captivés par la conteuse



Des parents admiratifs devant
les réalisations de leurs enfants



Inauguration des vergers
du centre



Bienvenue aux nouveaux habitants



Max Pellet, adjoint, remet le trophée
à l'équipe gagnante
«Léo Lagrange Reventin»

BULLETIN MUNICIPAL
N°33 / 2016

**DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION :**
ELISABETH CELARD

RÉDACTION :
LA COMMISSION COMMUNICATION,
VIE ASSOCIATIVE, TOURISME

**CONCEPTION GRAPHIQUE
ET MISE EN PAGE :**
GRAPH & LIGN'

IMPRESSION :
SERI-VIENNA

Bulletin imprimé
à 1000 exemplaires

Ça s'est passé en 2015...



Discours de Mme le Maire devant le monument aux morts



Toute l'école entourée d'élus en silence en hommage aux victimes des attentats



Public attentif au concert



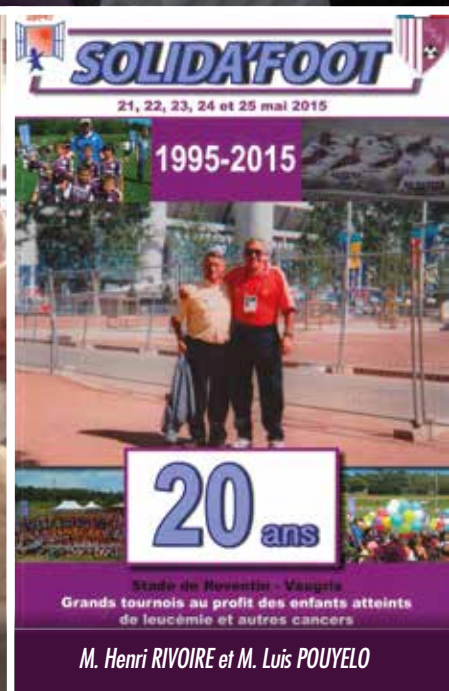
Démonstration de danse



Affiche du Festival de l'humour



Les anciens en plein « Papotage » au restaurant scolaire



M. Henri RIVOIRE et M. Luis POUYELO